



Centre hospitalier Henri Ey
Livret d'accueil des
stagiaires

Mai 2017



SOMMAIRE

Chapitre I : Vie institutionnell

Charte d'encadrement	4
Présentation de la sectorisation de la psychiatrie en Eure-et-Loir	5
Procédure d'accueil des étudiants en soins infirmiers et des élèves AS	6
Evaluation de la qualité de l'encadrement du stage.....	8
Fiche de poste maître de stage – tuteur de stage cadre de santé	11
Fiche de poste professionnels de proximité	13
Vos devoirs.....	15
Réglementation du tabac à l'hôpital et dans les services de soins et d'hébergement	17
Charte de bientraitance	18

Chapitre II : Vie des services

Site de Bonneval.....	19
Unité d'hospitalisation en psychiatrie (U.H.P) « Le Verger »	20
Unité thérapeutique de réadaptation Pavillon « LE MOULLAC ».....	26
Unité de géronto-psychiatrie « Les arcades ».....	31
Unité de soins de longue durée « Les blés d'or ».....	37
Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes « La Rose des Vents »	43
Unité de soins « Saint-Florentin ».....	48
Foyer d'accueil médicalisé « Les magnolias ».....	54
Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) « La ferme »	59
Site de Châteaudun	64
Centre médico-psychologique Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel.....	65
Hôpital de jour Secteur 28G03.....	70
Centre Médico-Psychologique Hôpital de jour	75
Site de Nogent-Le-Rotrou	80
Centre médico-psychologique	81
Hôpital de jour « Clara Filleul »	86
Centre Médico-Psychologique Hôpital de jour	91
Site de Chartres.....	97
Centres médico-psychologiques 28G01- 28G02- 28G06.....	98
Site de Lucé.....	103
Hôpital de jour mutualisé « la parenthèse » 28G01, 28G02, 28G06.....	104
Site du Coudray	109
Centre et Dispositif d'Accueil Permanent CEDAP : Centre Psychiatrique du Coudray	110

Centre et Dispositif d'Accueil Permanent CEDAP : Hôpital Louis Pasteur	114
Unité d'Hospitalisation en Psychiatrie.....	119
Unité Thérapeutique de Réadaptation.....	124
Site de Morancez.....	129
Unité de psychologie médicale	130
Centre médico-psychologique Hôpital de jour Unité d'hospitalisation.....	135



CHARTE D'ENCADREMENT

ARTICLE 1

L'établissement d'accueil s'engage à désigner :

- Un maître de stage, qui représente la fonction administrative du stage,
- Un tuteur de stage qui représente la fonction pédagogique du stage,
- Des professionnels de proximité responsables de l'encadrement au quotidien.

Le tuteur est désigné par le cadre professionnel sur la base de compétences et d'expériences reconnues.

La formation des tuteurs est recommandée.

Ces trois fonctions peuvent être assurées par la même personne selon la configuration des établissements.

L'IFSI s'engage à désigner un formateur référent pour chacun des stages.

ARTICLE 2

L'établissement d'accueil s'engage à :

- Définir des modalités d'encadrement,
- Proposer des lieux de stage réunissant les conditions d'un encadrement professionnalisant,
- Mettre à disposition des stagiaires des livrets d'accueil actualisés,
- Organiser le parcours du stage de l'étudiant en regard de ses objectifs, des ressources du service, et en assurer la traçabilité,
- Informer l'institut des évolutions institutionnelles.

L'IFSI s'engage à :

- Diffuser le projet pédagogique,
- Établir des liens avec le maître de stage et le tuteur,
- Informer l'établissement des évolutions pédagogiques et réglementaires,
- Collaborer avec le tuteur à l'accompagnement de l'étudiant.

ARTICLE 3

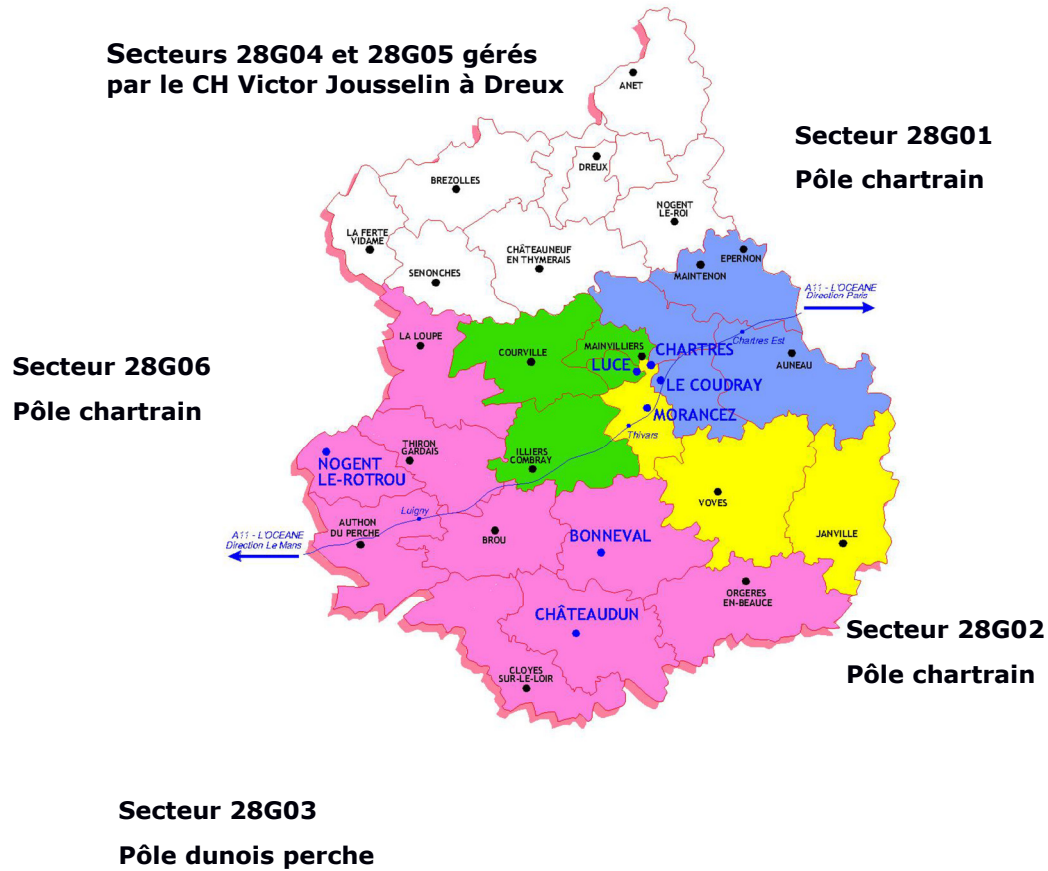
L'établissement d'accueil et l'institut s'engagent à réaliser un bilan annuel visant à promouvoir la qualité de l'encadrement.

PRÉSENTATION DE LA SECTORISATION DE LA PSYCHIATRIE EN EURE-ET-LOIR

28 : département
 G : général (adultes)
 I : infanto-juvénile
 1, 2, 3, 4, 5, 6 : numéro du secteur

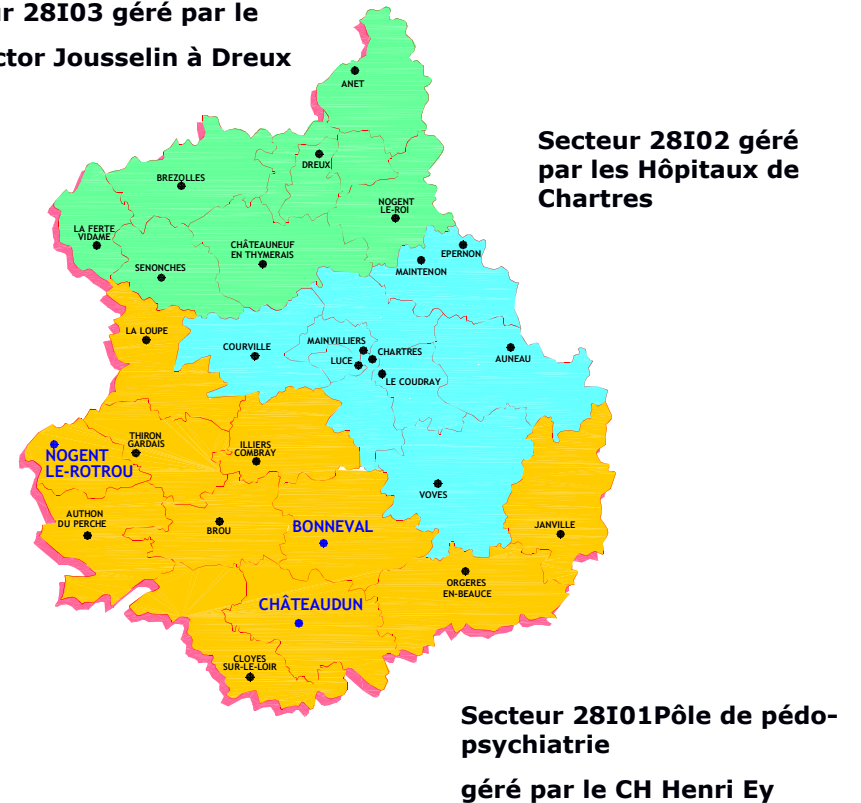
▼ Sectorisation générale (adultes) : G

Secteurs 28G04 et 28G05 gérés par le CH Victor Jouselin à Dreux



▼ Sectorisation infanto-juvénile : I

Secteur 28I03 géré par le CH Victor Jouselin à Dreux





PROCÉDURE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ET DES ÉLÈVES AS

SITE BONNEVALAIS

Psychiatrie adultes

- U.H.P « Le verger »
- U.T.H.R « Pavillon LE MOULLAC »
- Unité de soins « Les arcades »
- Unité de soins « Saint-Florentin »

Handicap psychique et mental

- F.A.M « Les magnolias »
- E.S.A.T « La ferme »

Personnes âgées

- U.S.L.D « Les blés d'or »
- E.H.P.A.D : « La Rose des Vents »



Accueil à 9H30 en salle de réunion n°1 au CH de Bonneval par un cadre de santé

SITE CHARTRAIN

Psychiatrie adultes

- C.E.D.A.P hospitalisation / C.E.D.A.P urgences (Le Coudray)
- U.H.P (Le Coudray)
- U.T.H.R (Le Coudray)
- H.D.J « La parenthèse » (Lucé)
- C.M.P 28G01 / G02 / G06 (Chartres)
- Addictologie (Morancez)
- U.P.M (Morancez)



Accueil à 9h30 en salle de réunion du Centre psychiatrique du Coudray par un cadre de santé

SITE NOGENTAIS

Psychiatrie adultes /enfants et adolescents

- C.M.P 28I01
- H.D.J 28I01
- C.M.P 28G03
- H.D.J 28G03 « Clara Filleul »



Accueil direct sur le lieu du stage par le cadre de santé ou par la personne référente désignée par le Cadre. L'horaire d'accueil sera précisé par le cadre et l'étudiant lors d'une prise de contact téléphonique.



AFFECTATION DES ETUDIANTS
DANS LEURS UNITES DE STAGES



Centre Hospitalier Henri EY

32, rue de la Grève - 28800 Bonneval - Tél. : 02 37 44 76 00

Note d'Information

Date : 03/12/2015

Référence : 2015/069

Durée d'affichage : Permanent

Emetteur : Direction des Soins

Destinataires : L'ensemble des unités

Objet : Horaires de stages des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants

Suite à la réunion d'encadrement du 3 novembre 2015, il a été décidé de réviser les horaires de stages.

La durée hebdomadaire de stage est de 35 heures (7 heures de jour, 10 heures de nuit) du lundi au dimanche.

Il est important de rappeler que le temps de repas, précisé ci-dessous, n'est pas compris dans le temps de stage. En conséquence, il ne sera pas accepté de cumuler des temps de repas non pris et de les récupérer.

Lorsque, après autorisation du tuteur de stage, l'étudiant participe au repas thérapeutique, le temps de repas sera décompté de l'horaire établi.

Il a été convenu que les horaires de stages seraient les suivants :

Pour les unités fonctionnant en roulement (Hors CEDAP Louis Pasteur) :

Horaires du matin -> 06h35 - 14h15 (dont 40 minutes de repas)

Horaires de l'après-midi -> 13h45 - 21h25 (dont 40 minutes de repas)

Pour les hôpitaux de jour et les centres médico-psychologiques :

Horaires de journée -> 09h00 - 16h40 (dont 40 minutes de repas)

Pour le CEDAP Louis Pasteur :

Horaires du matin -> 09h00 - 16h40 (dont 40 minutes de repas)

Horaires de l'après-midi -> 11h00 - 18h40 ou 10h00 - 17h40 en fonction de l'effectif (dont 40 minutes de repas).

Les repas pourront être pris, selon le souhait et l'organisation de chacun, à l'intérieur ou à l'extérieur du service.

Il a également été décidé que les dépassements d'horaires liés à des sorties thérapeutiques seraient récupérés en accord avec l'encadrement. La vigilance des cadres est appelée afin de limiter au maximum ces dépassements durant le temps de stage.

Arielle FOREY
Directrice Des Soins



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ENCADREMENT DU STAGE

THEME

➤ Évaluation de la qualité d'accueil et d'encadrement des stagiaires

OBJECTIFS

- Mesurer la qualité de l'accueil et la pertinence du dispositif d'alternance itérative proposé.
- Rendre compte chaque semestre des résultats et permettre un travail de réflexion et de réajustement si nécessaire

CHOIX DE LA POPULATION

➤ Ensemble des stagiaires dans les structures

SOURCE

Le stagiaire :

Date de cette évaluation :

IFSI – IFAS d'origine du stagiaire :

Formation (infirmier, aide-soignant ...) :

Année de formation :

Unité de soins du lieu de stage :

Date du stage :

ACCUEIL ET INFORMATION

- | | | |
|---|------|-----|
| 1. Avez-vous consulté le livret d'accueil et les compétences déclinées au sein de l'unité ? | OUI* | NON |
| 2. Dans ce livret d'accueil, avez-vous pris connaissance des diverses recommandations (Hôpital sans tabac, sécurité, secret professionnel...) ? | OUI | NON |
| 3. Avez-vous régulièrement été encadré par un ou plusieurs professionnels de proximité ? | OUI | NON |
| 4. Avez-vous eu un entretien avec le Cadre de Santé de l'unité ou toute autre personne responsable ? (présentation du projet de service, organisation du service ...) | OUI | NON |
| 5. Votre planning a été réalisé et transmis (dans les 72 heures suivant votre arrivée) | OUI | NON |
| 6. Avez-vous été informé(e) sur le cadre réglementaire spécifique à l'établissement ? (droit des personnes hospitalisées ...) | OUI | NON |
| 7. Un rappel du secret professionnel a été fait | OUI | NON |

OBJECTIFS DU STAGIAIRE

- | | | |
|---|-----|-----|
| 8. Avez-vous présenté et mis à disposition votre portfolio à l'équipe ? | OUI | NON |
| 9. Avez-vous présenté vos objectifs de stage à l'équipe soignante ? | OUI | NON |
| 10. Ont-ils fait l'objet d'une discussion au sein de l'équipe ? | OUI | NON |

CONTENU DU STAGE

11. Avez-vous participé aux réunions ou autres travaux de groupe du service ? OUI NON
12. Avez-vous participé à des soins et ou activités spécifiques du service ? OUI NON
13. Vous a-t-on permis de mobiliser régulièrement vos savoirs lors d'activités de soins ? OUI NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....

ORGANISATION DU STAGE

14. Avez-vous bénéficié de temps pour travailler l'analyse de situations cliniques ? OUI NON
15. Avez-vous eu accès à l'ensemble des sources d'information ? OUI NON
16. L'équipe a-t-elle répondu à vos questions, ou vous a-t-elle orienté vers une source adéquate ? OUI NON

EVALUATION

17. Une évaluation continue de l'acquisition des critères des compétences a été réalisée ? OUI NON
18. Un temps d'évaluation mi stage a été programmé puis réalisé ? OUI NON
19. Un temps d'évaluation de fin de stage a été programmé puis réalisé ? OUI NON
20. L'évaluation finale s'est faite en votre présence avec le Tuteur et/ou les professionnels de proximité ? OUI NON
21. L'évaluation s'est faite à partir de vos objectifs, de ceux de l'IFSI et en tenant compte des éléments de progression au cours du stage ? OUI NON
22. Nombre d'entretiens avec votre tuteur au cours du stage _____
*rayer la mention inutile

VOTRE APPRÉCIATION DU STAGE (Par ordre croissant de satisfaction)

23. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous l'encadrement de votre stage ?



24. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous l'intérêt du stage en termes d'apprentissage ?



.....
.....
.....
.....



FICHE DE POSTE

Maître de stage – Tuteur de stage

Cadre de Santé

La fiche de poste permet de décliner à l'échelle d'une unité, d'un service ou d'un pôle les conditions spécifiques d'activité et les missions particulières d'un professionnel.

Consécutivement à la décision de la Direction Des Soins et conformément à la réglementation en vigueur, le cadre de santé est à la fois maître de stage et tuteur de stage.

1 – Définition :

Dans le cadre de la délégation accordée par le directeur des soins et la fiche de fonction en vigueur.

Le maître de stage : représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage.

Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il est le garant de la qualité de l'encadrement. Il met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à la mise à disposition du livret d'accueil et à l'application de la charte d'encadrement.

Il accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice. C'est un médiateur d'intégration.

Le tuteur : représente la fonction pédagogique du stage. Professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants.

C'est un médiateur d'apprentissage qui accompagne, guide et soutient et évalue l'étudiant en soins infirmiers durant son stage de professionnalisation.

Cadre réglementaire : Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

2 – Conditions d'exercice

Dans le cadre de la délégation accordée par le directeur des soins le cadre de santé assure le rôle de maître de stage et de tuteur.

Le directeur des soins et le cadre de santé en mission transversale restent garants de l'établissement du livret d'accueil et de sa diffusion. Ils assureront également le suivi des relations avec les instituts de formation pour l'ensemble des stagiaires placés sur le territoire dont l'établissement a la responsabilité et régleront les questions en cas de conflits ou de litiges.

Lieu d'exercice de l'activité :

L'ensemble des unités de soins. Le cadre de santé maître de stage et tuteur travaille dans la même unité de soins que l'étudiant infirmier en stage.

Répartition du temps d'activité :

Le temps consacré par le cadre de santé au titre de maître de stage et de tuteur de l'étudiant est comptabilisé comme un temps de travail.

Horaires roulements rythme de travail :

Ils correspondent aux horaires des unités de soins dans lesquels travaillent les agents.

MISSIONS particulières	COMPETENCES particulières
<p><u>MAITRE DE STAGE</u></p> <p>Responsable de l'accueil de l'Etudiant en Soins Infirmiers dans l'établissement</p> <p>Responsable de l'intégration de l'Etudiant en Soins Infirmiers dans l'unité de soins</p> <p>Garant du suivi de la formation de l'étudiant</p> <p>Promoteur de l'évaluation de la qualité du stage auprès de l'étudiant</p> <p><u>TUTEUR DE STAGE</u></p> <p>Moteur de l'intégration de l'Etudiant en Soins Infirmiers dans l'unité de soins</p> <p>Responsable de l'encadrement pédagogique</p> <p>Accompagnateur de l'étudiant pour une approche réflexive de son apprentissage</p> <p>Médiateur d'apprentissage pour les savoirs, savoirs faire, savoirs être</p> <p>Garant de la conformité des bonnes pratiques auprès de l'étudiant</p> <p>Co - Évaluateur de l'acquisition des actes de soins qui concourent à l'acquisition des compétences</p> <p>Évaluateur des compétences acquises</p>	<p><u>MAITRE DE STAGE</u></p> <p>Connaître les procédures d'accueil et les outils institutionnels</p> <p>Favoriser le positionnement de l'étudiant dans le lieu de stage</p> <p>Entretenir une collaboration régulière avec la Direction Des Soins, le tuteur, les référents de proximité et le formateur de l'institut</p> <p>Connaître et diffuser le questionnaire « Évaluation de la qualité du stage »</p> <p><u>TUTEUR DE STAGE</u></p> <p>Disposer des valeurs professionnelles reconnues par l'institution</p> <p>Entretenir une collaboration régulière entre le maître de stage, les référents de proximité et le formateur de l'institut</p> <p>Faire preuve de savoir-être</p> <p>Créer avec l'étudiant une dynamique propice à l'acquisition de savoirs et au développement de nouvelles compétences</p> <p>Connaissance éclairée des recommandations de bonnes pratiques et de la réglementation</p> <p>Échanger régulièrement avec les référents de proximité</p> <p>Maîtrise des outils d'évaluation (port folio)</p>

Relations professionnelles spécifiques :

Avec :

- le Directeur des Soins
- le cadre de santé en mission transversale
- l'étudiant
- le tuteur de stage
- les référents de proximité
- les Instituts de Formation en Soins Infirmiers
- l'ensemble des cadres de santé du CH Henri EY



FICHE DE POSTE

Professionnels de Proximité

La fiche de poste permet de décliner à l'échelle d'une unité, d'un service ou d'un pôle les conditions spécifiques d'activité et les missions particulières d'un professionnel.

1 – Définition

Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci. Ils le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, notamment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes... .

Ils accompagnent la réflexion de l'étudiant et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans sa recherche et sa progression. Plusieurs personnes peuvent assurer ce rôle sur un même lieu de travail en fonction de l'organisation des équipes.

Ils consultent le portfolio de l'étudiant afin de cibler les situations, activités ou soins devant lesquels l'étudiant devra être placé.

Ils entretiennent des contacts réguliers avec le tuteur pour évaluer la progression de l'étudiant.

Cadre réglementaire :

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

2 – Conditions d'exercice

A redéfinir

Lieu d'exercice de l'activité :

L'ensemble des unités de soins. Les professionnels de proximité travaillent dans la même unité de soins que l'étudiant infirmier en stage.

Répartition du temps d'activité :

L'ensemble du temps consacré à l'encadrement pédagogique de l'étudiant est comptabilisé comme un temps de travail.

Horaires roulements rythme de travail :

Ils correspondent aux horaires des unités de soins dans lesquels travaillent les agents.

MISSIONS particulières	COMPETENCES particulières
<p>Contributeur de la transmission des valeurs du métier</p> <p>Facilitateur de l'intégration de l'étudiant en stage</p> <p>Médiateur d'apprentissage pour les savoirs, savoirs faire, savoirs être</p> <p>Garant de la conformité des bonnes pratiques auprès de l'étudiant</p> <p>Co - Évaluateur de l'acquisition des actes de soins qui concourent à l'acquisition des compétences</p> <p>Facilitateur d'apprentissage</p>	<p>Posséder une expertise clinique et des connaissances solidifiées</p> <p>Faire preuve de savoir - être</p> <p>Organiser des activités d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences</p> <p>Connaissance éclairée des recommandations de bonnes pratiques et de la réglementation</p> <p>Savoir utiliser l'outil Port-folio</p> <p>Expliquer, guider l'étudiant afin qu'il mène progressivement des activités en autonomie</p>

Relations professionnelles spécifiques :

Avec :

- l'étudiant
- le maître de stage - tuteur



VOS DEVOIRS

1/ Exécution du travail

Tout agent, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

En cas de nécessité, aucun agent ne peut se soustraire à l'ordre donné par un supérieur hiérarchique d'exécuter un travail, sous le prétexte que celui-ci n'est pas en rapport avec ses attributions ou son grade, sauf s'il est manifestement illégal ou de nature à compromettre gravement l'ordre public. L'agent responsable d'un service ou d'une tâche déterminée ne saurait être déchargé des responsabilités qui lui incombent par la responsabilité propre de ses subordonnés.

Présence au centre hospitalier

Le soin aux malades devant être assuré de façon continue, il est impératif que chacun prenne ses fonctions à l'heure prévue et ne quitte le service que lorsque la relève est assurée.

Aucun agent ne peut se soustraire à l'exécution d'un travail supplémentaire ou à une modification d'horaire en cas de nécessités absolues du service.

Aucun agent ne peut s'absenter sans avoir préalablement sollicité et obtenu l'autorisation.

En cas d'impossibilité de prendre votre travail comme prévu au tableau de service, vous devez, au plus tôt, en avvertir au préalable le responsable de service.

Tenue en service

Dans l'exercice de vos fonctions, vous devez faire preuve d'une conduite irréprochable et avoir une tenue correcte. Le centre hospitalier assure gratuitement la fourniture et le blanchissage des vêtements de travail à tous les agents dont les fonctions le nécessitent et qui doivent obligatoirement les porter pendant qu'ils sont en service. Sous aucun prétexte, ils ne peuvent les emporter à leur domicile.

En cas de perte ou de détérioration des vêtements de travail, vous pouvez être tenu d'en rembourser le montant.

Badge d'identification et clefs

Un badge d'identification que vous êtes tenu de porter, et un trousseau de clefs vous seront remis par votre cadre à l'arrivée dans le service. Lors du départ de l'établissement, ils devront être restitués à votre cadre.

Silence

Il est nécessaire au malade. Chacun doit contribuer à le faire respecter, en particulier la nuit. Habituez-vous à travailler en évitant l'agitation inutile, les éclats de voix, l'utilisation de chaussures bruyantes, la fermeture intempestive des portes. La nuit, ne laissez pas allumés abusivement certains éclairages, parlez à voix basse pour ne pas troubler le sommeil des malades. Ils vous en seront reconnaissants.

Si vous êtes en pause, ayez des conversations discrètes et interrompez-les dès qu'un patient se présente.

Économie

Vous devez éviter les gaspillages et veiller à la bonne utilisation des produits mis à votre disposition, au bon entretien du matériel, du linge et des équipements de toute nature.

Sachez qu'il est rigoureusement interdit de prélever quoi que ce soit en provenance du centre hospitalier pour vous-même ou pour un tiers.

2/ Secret professionnel et discrétion professionnelle

Vous ne devez jamais oublier que :

- Vous êtes impérativement tenu(e) au secret professionnel.

Toute violation dans ce domaine peut entraîner des sanctions pénales (1 à 6 mois d'emprisonnement), éventuellement des sanctions civiles sous forme de dommages et intérêts, auxquelles s'ajouteront des sanctions disciplinaires sur le plan administratif.

- Vous êtes lié par l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits et informations dont vous avez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de vos fonctions.

À ce titre, il vous est interdit de donner à quiconque, que ce soit directement ou par téléphone, communication de pièces ou documents de service, des informations sur l'identité ou l'état de santé des malades hospitalisés, même si la demande émane d'autorités de police, de médecins de ville ou de représentants de la presse. Seul, le directeur de l'hôpital ou le médecin chef de service peut intervenir dans ces cas.

Il ne peut être dérogé à cette interdiction qu'avec l'autorisation expresse du directeur du centre hospitalier, après avis du médecin chef de service.

- Vous êtes lié par l'obligation de réserve, ce qui signifie que vous ne devez pas tenir de propos de nature à discréditer votre établissement.
- Vous devez être constamment courtois et poli dans vos rapports avec les hospitalisés, les familles, les visiteurs, les supérieurs hiérarchiques et les collègues.

Le personnel a le devoir d'accueillir et de renseigner les familles avec le maximum d'égards et de tact, mais sans toutefois trahir le secret médical. Il faut savoir que seul le médecin est juge et habilité à communiquer au malade ou à sa famille des informations sur l'état de santé des hospitalisés.

N'oubliez pas qu'aux yeux du patient, vous représentez votre service. Essayez toujours de répondre, d'expliquer et d'orienter le patient s'il exprime une demande ou une plainte.

3/ Lutte contre la maltraitance

Le Centre Hospitalier de Bonneval s'est engagé dans le développement de la bientraitance et le renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance.

La maltraitance résulte du fait qu'une personne se rend coupable de mauvais traitements sur une personne vulnérable de façon volontaire et souvent répétitive (physique, psychique, morale, médicale, médicamenteuse, matérielle, financière).

La non dénonciation équivaut à non assistance à personne en danger; toute omission est pénalement répréhensible.

4/ Hôpital sans tabac

Conformément à la réglementation en vigueur depuis le 1er février 2007, vous devez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux du centre hospitalier, et également à proximité des bâtiments dédiés à la pédo-psychiatrie. (Note 2007/01)

Des affiches dont le texte est conforme au Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 sont apposées dans les services pour rappeler cette obligation.

Le service d'addictologie/alcoologie peut être contacté pour une aide en la matière.

Il existe, cependant, deux situations particulières, l'une concernant les patients ne pouvant pas sortir librement du service et l'autre, concernant ceux du secteur médico-social.

1) Les patients ne pouvant sortir du service, dont la dépendance est telle qu'un agent ne peut en permanence l'accompagner à l'extérieur pour fumer et pour lequel un sevrage brutal ne pourrait générer qu'un état de crise, seront autorisés à fumer dans une salle qui sera spécialement aménagée pour se faire. Elle sera strictement interdite aux mineurs de 16 ans.

2) Le secteur médico-social présente un statut particulier puisqu'il est considéré comme le domicile du résident. Cependant, compte tenu du nombre de départs de feu dans l'établissement dont 60% ont lieu dans la chambre, le règlement de fonctionnement rappellera qu'il est formellement déconseillé d'y fumer et que c'est interdit si le colocataire est non fumeur ou, dans tous les cas, dans son lit.

Un endroit spécifique sera aménagé à l'extérieur pour permettre de fumer.

RÉGLEMENTATION DU TABAC À L'HÔPITAL ET DANS LES SERVICES DE SOINS ET D'HÉBERGEMENT



IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS

en particulier à l'hôpital et dans les services de soins.

SI JE VEUX FUMER, JE DOIS :

fumer dehors si j'y suis autorisé(e),

demander de quoi allumer ma cigarette à un membre de l'équipe soignante.



APRÈS AVOIR FUMÉ, JE DOIS IMPÉRATIVEMENT

restituer le briquet ou les allumettes à un membre de l'équipe soignante avant de réintégrer mon service ou ma chambre.



**Pour ma sécurité et celle des autres,
je respecte ces consignes.**

Charte de bientraitance

Etre bientraitant en milieu collectif c'est :

continuer à donner un sens à la vie en respectant la personne dans son identité
vivre dans un milieu qui implique de la part de tous un respect mutuel dans une communication faite de confiance, de tolérance et d'écoute.

Une institution qui veille à :

Protéger les personnes accueillies autant que les soignants dans leur lutte **contre les actes de négligence et de maltraitance**

Répondre de manière adaptée **aux besoins des usagers** par la formation et la qualification de ses agents

Anticiper les situations à risques par une démarche d'**évaluation** et d'**amélioration** continue de la qualité

Établir des règles claires qui **humanisent les relations** et **préservent du danger** de l'arbitraire

Élaborer un projet de vie et un **projet de soins** qui tiennent compte de la singularité de chaque usager

Créer un environnement qui tient compte des équilibres familiaux, **favorise le lien social et la citoyenneté**

Garantir aux soignants un temps de réflexion et un temps de parole pour **valoriser le soin relationnel et les pratiques professionnelles**

Organiser les services dans la stabilité nécessaire à la **fiabilité** et la **qualité de la prise en soins**

Des professionnels qui s'engagent à :

Respecter les bonnes pratiques dans tous les actes de prise en soins

Évaluer périodiquement **la douleur et la soulager** selon les recommandations de bonnes pratiques

Accompagner en encourageant **l'autonomie de l'usager** afin d'**optimiser ses potentialités** restantes

S'adapter au rythme et limites de la personne accueillie

Rassurer dans les moments de détresse pour **aider l'usager** à se situer au-delà de sa fragilité

Manifester une intention bienveillante en bannissant toute discrimination, indifférence et jugement

Appliquer le vouvoiement et appeler la personne par son nom de famille

Favoriser l'expression des usagers et **l'écoute** de leurs demandes en reconnaissant la légitimité de leur parole

Respecter le résident dans la globalité de sa personne pour **favoriser son estime de soi et son bien-être**

Garantir la liberté d'aller et venir avec une analyse du bénéfique / risque

Informé en maintenant une **communication de qualité** la mieux adaptée à l'usager

Échanger entre professionnels et avec la famille de l'usager pour assurer la prise en soins globale

Travailler en équipe dans le **respect des droits** et **des choix** de la personne accueillie

Formaliser les observations dans des écrits professionnels, réaliser des transmissions orales et écrites nécessaires et adaptées à la continuité

Des hommes et des femmes déterminés à :

Refuser toute passivité à l'égard des transgressions commises à l'encontre des personnes accueillies

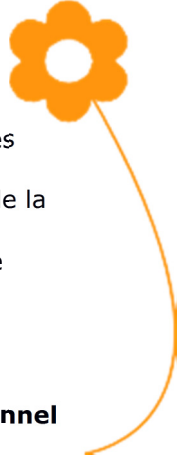
Prolonger leur engagement par le questionnement éthique et la réflexion pour **faire évoluer les pratiques**

Être vigilant, réactif et disponible pour **maintenir** en toutes circonstances **la meilleure qualité de vie possible**

Combattre la routine en donnant du sens au quotidien en manifestant un intérêt constamment renouvelé.

La charte de bientraitance implique **réciprocité de chacun** :

bénévoles, associations, médecins,
équipe paramédicale,
usager, famille.





Site de Bonneval



CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

HORAIRES Horaires du matin : 6h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 – 21h25 (dont 40 mn de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE Port de la tenue professionnelle obligatoire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Philippe LASTENNET - Cadre de santé

COORDONNÉES

(02 37 44 76 70)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

- Transmissions des soins infirmiers et animation d'une réunion de synthèse à propos d'un patient hospitalisé en psychiatrie
- Réalisation de soins à un patient hospitalisé en psychiatrie admis en chambre d'isolement
- Élaboration d'un projet de soins concourant à la réinsertion d'un patient hospitalisé sous contrainte
- Entretien infirmier à visée thérapeutique auprès d'un patient souffrant de troubles dépressifs

COMPETENCES

ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES

N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

- Participation/Réalisation démarche de soins
- Recueil des informations adaptées aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir :
 - Entretiens infirmiers*
 - Entretiens médicaux

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens familiaux* • Réunion de synthèse (Mardi Après-midi 1 fois/2 mois) • Transmissions orales • Staff clinique (Lundi matin) • Échanges pluri-professionnels <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<p>- Participation à l'entretien médical</p> <p>- Participation/Réalisation de projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et des staffs</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet.</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée</p> <p>- Participation/réalisation à la toilette</p> <p>- Mise en œuvre d'activités qui concourent au bien-être et au confort du patient</p> <p>- Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre d'isolement (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale)</p> <p>- Prévention d'escarre (ponctuellement)</p> <p>- Surveillance des régimes alimentaires</p> <p>- Surveillance Hydratation – Élimination</p> <p>- Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives)</p>
<p>N°4 - Mettre en oeuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<p>- Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments* et des efforts attendus</p> <p>- Réalisation* :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Prélèvements veineux • Pose et surveillance de perfusion (rare) • Glycémie capillaire • ECG • Administration de lavements (ponctuellement) • Réalisation et réfection de pansements • Surveillance des constantes • Réalisation Entretiens infirmiers

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital • Accompagnement du patient avec un soignant pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Surveillance du patient bénéficiant d'une chambre d'isolement • Accompagnement et présentation du patient dans une autre structure (principalement hôpital de jour) dans le cadre de la continuité du projet de soins • Accompagnement lors de sorties thérapeutiques (avec un infirmier éducateur sportif notamment) • Activités thérapeutiques en collaboration avec la psychologue (Groupe de parole) • Soins en situation de crise psychique <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (principalement alimentation et neuroleptiques, conduites addictives)</p> <p>- Elaboration d'une démarche éducative individuelle ou collective à partir d'un programme éducatif posé*</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Communication d'informations relatives aux droits du patient et aux modes d'hospitalisation sous contrainte</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Analyse des interactions relationnelles soigné/soigné (au cours de l'activité thérapeutique « Groupe de parole »)</p> <p>- Traçabilité sur le Dossier Patient Unique Informatisé</p> <p>- Réalisation d'activités de médiation à visée thérapeutique (Tennis de table, jeux de société, promenade...)</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Échanges avec le Cadre de Santé</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Staff clinique • Échanges pluri-professionnels <p>Utilisation de l'outil suivant :</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de suivi des acquis (document spécifique permettant au stagiaire de faire valider ses actes immédiatement après réalisation) <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p style="text-align: center;">N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>- Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Staff clinique • Échanges pluri-professionnels • Échanges cliniques proposés par les médecins <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Hospimedia, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p style="text-align: center;">N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Travail en collaboration avec les équipes des 2 CMP et des 2 HDJ • Travail en collaboration avec l'ensemble des unités de soins du Centre Hospitalier Henri Ey • Travail en collaboration avec les professionnels suivants (Assistant(e) de service social, ergothérapeute, psychologue, mandataire judiciaire, éducateur sportif, diététicienne) • Travail en collaboration avec les autres membres du réseau de soins, du réseau judiciaire et médico-social • Contacts réguliers avec les familles ou responsables légaux • Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <p>- Assistante médico-administrative</p> <p>- Médecin</p> <p>- Cadre de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des outils suivants : <p>- Dossier patient unique informatisé (résumé de soins)*</p> <p>- Échanges pluri-professionnels</p> <p>- Réunion de synthèse</p> <p>- Fiche de liaison*</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p style="text-align: center;">N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>- Travail en collaboration avec les aides-soignants</p> <p>- Évaluer les activités en collaboration*</p> <p>- Accueillir, informer et accompagner des étudiants de promotions postérieures</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Unité thérapeutique de réadaptation Pavillon « LE MOULLAC »

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Pôle Dunois / Perche

32 rue de la grève
28800 Bonneval

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

Unité à vocation de réinsertion et réhabilitation accueillant principalement des patients psychotiques (quelques patients déficients légers), nécessitant une prise en charge longue afin d'évaluer et d'optimiser les capacités d'autonomie à la vie quotidienne, sociale, voire professionnelle (en milieu protégé)

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE JOUR

- Médecins
- Cadre de santé
- Infirmier(e)s
- Infirmier Éducateur sportif (interventions ponctuelles)
- Aides-soignants
- Agents des services hospitaliers
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Ergothérapeutes (interventions ponctuelles)
- Moniteurs-éducateurs
- Aides médico-psychologiques
- Neuro-psychologue (interventions ponctuelles)

CONTACT

Christine SOREAU, Cadre de Santé Supérieur (02 37 88 75 24)
Romain BRIEU, Faisant Fonction de Cadre de Santé (02 37 44 76 66)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval. Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.

REPAS

Repas à l'extérieur de l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

HORAIRES

Horaires du matin : 6h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)

Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 40 mn de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche
de fonction en
vigueur)**

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Romain BRIEU – Faisant Fonction de Cadre de Santé

COORDONNÉES

(02 37 44 76 66)

**ENTRETIENS AVEC
LE TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

**SITUATIONS DE
SOINS CLÉS**

- Élaboration d'un projet de soins concourant à la réinsertion d'un patient hospitalisé sous contrainte ou pas
- Établir une communication adaptée avec une personne délirante
- Accompagnement et stimulation à la gestion de la vie quotidienne d'un patient psychotique
- Participer et réaliser des activités à visée de médiation thérapeutique

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers, • Entretiens médicaux, • Entretiens avec la Conseillère en Économie Sociale et Familiale • Entretiens familiaux (peu fréquent) • Réunion de synthèse (Mardi AM) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation/Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse - Réalisation Entretiens infirmiers** - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet. <p>** (après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Participation/réalisation à la toilette - Participation aux soins pédicures (peu fréquent) - Travail en collaboration avec l'aide-soignante - Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des achats à l'extérieur de l'unité de soins (vêtements, produits d'hygiène...) - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre d'apaisement (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale) - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives)
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation l'administration et la surveillance des effets secondaires des médicaments*

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du semainier avec le patient - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Prélèvements veineux • Glycémie capillaire (peu fréquent) • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements (non systématique) • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • E.C.G • Entretiens infirmiers** • Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital, • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Accompagnement lors de sorties thérapeutiques : <ul style="list-style-type: none"> - avec un éducateur sportif - avec un ou plusieurs membres de l'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités en collaboration avec l'ergothérapeute - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Participation collaborative avec la conseillère en économie sociale et familiale - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives)
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Réalisation Entretiens infirmiers* ** - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné - Réalisation à des activités à visée de médiation thérapeutique (sports, activités diverses)* ** - Utilisation des techniques de communication spécifiques aux pathologies psychotiques (troubles du comportement et délire)

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecin et équipe infirmière <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)(**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec les médecins - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse (Mardi AM) • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (Mardi AM) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Observation/Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Ergothérapeute, mandataire judiciaire,...) • Participation à des réunions de synthèse avec les membres du réseau de soins (maison de retraite, ESAT, foyer de vie...) • Contacts avec les familles ou responsables légaux • Travail en collaboration avec les admissions du Centre Hospitalier Henri Ey • Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Assistante médico-administrative - Médecin - Cadre de santé - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Matin) • Planification murale • Fiche de liaison*

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en collaboration avec l'aide-soignante • Évaluer les activités en collaboration*

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Unité de géro- psychiatrie « Les arcades »

Pôle dunois-perche

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

32 rue de la Grève
28800 Bonneval

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Unité d'hospitalisation qui accueille des patients âgés de 65 ans et plus présentant des troubles psychiatriques.
Les Arcades est une unité de soins intersectorielle de soins actifs et de court séjour.

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE DE JOUR**

- Médecin psychiatre
- Médecin gériatre
- Cadre de santé
- Infirmières
- Aide-soignant(e)s
- Assistante médico-administrative
- Assistant(e) de service social
- Agents des Services Hospitaliers
- Vacations d'Ergothérapeute
- Aumônière
- Neuropsychologue

CONTACT

Gilles HULOT, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 75)
COLLIOT Magali, F/F Cadre de Santé (02 37 44 78 34)
L'équipe infirmière (02 37 44 76 00 poste 7647)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval.
Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.

REPAS

Repas à l'extérieur de l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier
(achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

HORAIRES

Horaires du matin : 06h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de nuit : 21h00 – 07h00

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire
Pas d'utilisation de portable personnel

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE / TUTEUR DE STAGE

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche
de fonction en vigueur)**

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Magali COLLIOT – F/F Cadre de Santé

COORDONNÉES

(02 37 44 78 34)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

- Prise en charge infirmière en collaboration avec un(e) aide-soignant(e) d'une personne âgée hospitalisée présentant un état de détérioration intellectuelle et psychique
- Établir une communication adaptée avec une personne présentant des troubles de la sphère Intellectuelle
- Entretien infirmier à visée thérapeutique auprès d'un patient souffrant de troubles dépressifs
- Entretien infirmier à visée d'évaluation clinique pour un patient hospitalisé aux arcades pour des troubles psychiques
- Visite à domicile

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens d'accueil • Entretiens médicaux • Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients)* • Entretiens familiaux ** • Transmissions orales • Transmissions écrites • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse clinique (tous les 15 jours le lundi après-midi) • Soins cliniques - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification murale des chambres <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)(**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation clinique - Observation/Participation à l'entretien médical - Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients)* - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri-professionnalité - Travail en collaboration avec les centres médico psychologiques, les hôpitaux de jour de secteur - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales et écrites et de la réunion de synthèse - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, bibliothèque de l'hôpital
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'autonomie dans les soins d'hygiène et de confort et dans tous les actes de la vie quotidienne (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Participation/Réalisation de la toilette - Soins de prévention d'escarre - Observation et évaluation des besoins en soins de pédicurie, manucures - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...) - Travail en collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> • l'Aide-Soignante

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • L'Agent des Services Hospitaliers
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<p>- Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires et de l'efficacité des médicaments* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant</p> <p>- Réalisations* :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Injections sous-cutanées • Ponctions veineuses • Pose et surveillance de perfusion sous cutanées, intra veineuses (occasionnel) • Réalisation Entretien infirmiers (auprès de certains patients)* • Réalisation Entretien d'accueil • HémoglucoTest et insulinothérapies • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements • E.C.G • Administration de produits par instillation ou lavage dans les yeux • Soins visant à la thermorégulation • Soins en situation d'urgence • Soins en situation de crise psychique • Test Mini Mental Score en collaboration avec le médecin • Surveillance des personnes en situation potentielle de risque : chutes, suicidaire, chambre d'apaisement • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • Surveillance du repas (fausses routes) <p>- Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital</p> <p>- Accompagnement lors de sorties thérapeutiques (marché de Bonneval)</p> <p>- Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile en collaboration avec l'assistante sociale, consultations)</p> <p>- Activités en collaboration avec l'ergothérapeute (Mardi et Jeudi)</p> <p>- Animation de soins occupationnels et thérapeutiques à visée évaluative (jeux de société...)</p> <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Utilisation des protocoles et procédures de l'unité de soins • Rédaction de la fiche de liaison • Document « Constat de chute » • Planification murale des chambres

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès du résident, des familles ou des institutions, du médecin traitant - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...) - Conseils éducatifs concernant l'observance médicamenteuse
N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/ patient et patient/patient - Participation aux activités d'animation - Utilisation des techniques de communication spécifiques à la prise en charge des personnes âgées et présentant des troubles de la sphère intellectuelle et des troubles psychiatriques - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Réunion de synthèse (Lundi AM tous les 15 jours) - Participer aux démarches lors de la sortie du patient
N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec l'équipe pluri professionnelle - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales
N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	Participation à : <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse • Échanges avec les médecins Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Ressource documentaire interne à l'unité • Intranet (Hospimedia, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Observation/Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Ergothérapeute, assistante sociale, les aumônières...) - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec les institutions médico-sociales départementales - Travail en collaboration avec la Direction des usagers, les services logistiques, le service des tutelles du Centre Hospitalier Henri Ey - Travail en collaboration avec la Pharmacie

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>- Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistante médico-administrative • Médecins de l'unité • Infirmiers • Cadre de santé • Aides-soignantes • Agents des services hospitaliers • Assistante sociale • Ergothérapeute (ponctuellement) • Neuropsychologue <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Transmissions orales • Planification murale des chambres • Réunion de synthèse • Fiche de liaison* • Recueil des données <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>- Accueil et transmissions de savoir-faire à un stagiaire (Étudiant infirmier, élève AS)</p> <p>- Travail en collaboration avec l'aide-soignante</p> <p>- Évaluer les activités en collaboration*</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Unité de soins de longue durée « Les blés d'or »

Pôle dunois-perche

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

32 rue de la grève
28800 Bonneval

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

La population actuellement accueillie au service de l'unité de Soins de Longue Durée.

L'unité de Soins de Longue Durée est répartie aujourd'hui en deux ailes accueillant 50 résidents.

Certains résidents accueillis sont des personnes désorientées dans le temps et dans l'espace de profils assez diversifié :

Personnes âgées en perte d'autonomie et/ou poly pathologiques, dont certains ayant des antécédents de psychopathologies compatibles avec une vie en institution.

Les demandes d'admission font souvent suite à une hospitalisation ou à une nécessité de prise en charge devenue trop complexe à assurer en Maison de Retraite ou à domicile.

Le projet de vie est mis en place pour chaque résident, il s'organise autour de 5 orientations à savoir :

- L'accueil et l'intégration du résident
- Les prestations hôtelières : les repas
- Le respect des droits et des libertés de la personne accueillie, une sensibilisation à une approche

De type humanitude

- L'animation, le maintien et le développement des liens sociaux et de l'autonomie

- L'accompagnement jusqu'à la fin de la vie : le décès dans la structure.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE JOUR

- Médecin gériatre responsable de la structure
- Cadre de santé
- Infirmières
- Aides-soignants
- Agents des services hospitaliers
- Animatrice
- Assistante médico-administrative
- Contrat Unique d'Insertion
- Intervention d'une psychomotricienne

CONTACT

Gilles HULOT, Cadre Supérieur de Santé (02 37 44 76 75)

Michèle PAVY, Cadre de Santé (02 37 44 76 59)

Secrétariat (02 37 44 00 00 (poste 1690))

MODALITES D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval.

Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.

REPAS

Repas à l'extérieur de l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

Horaires du matin : 07h00 – 14h30 (dont 30 mn de repas)

HORAIRES

Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 30 mn de repas)

Horaires de nuit : 21h00 – 07h00

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Michèle PAVY – Cadre de santé

COORDONNÉES

(02 37 44 76 59)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Prise en charge infirmière en collaboration avec un(e) aide-soignant(e) d'une personne âgée hospitalisée présentant un état de détérioration intellectuelle

→ Établir une communication adaptée avec une personne présentant des troubles de la sphère intellectuelle

→ Prise en charge sécurisante d'un patient présentant des troubles du comportement liés à son déficit cognitif (agressivité – instabilité psychomotrice)

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens médicaux • Échanges d'informations avec la Conseillère en Économie Sociale et Familiale (Lundi AM sur demande) • Entretiens familiaux • Transmissions orales • Transmissions écrites • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation clinique et utilisation de la grille GIR (Groupe iso ressources) - Observation/Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri-professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales et écrites - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'autonomie dans les soins d'hygiène et de confort et dans tous les actes de la vie quotidienne (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Participation/Réalisation de la toilette - Soins de prévention d'escarre - Réalisation de capiluves - Participation aux soins pédicures, manucures, esthétiques - Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des achats à l'extérieur de l'unité de soins (vêtements, produits d'hygiène...) - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...) - Travail en collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> • l'aide-soignante • l'agent des services hospitaliers • l'animatrice
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments - Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccinations (anti grippe) • Prélèvements veineux • Pose et surveillance de perfusion intra veineuses et sous cutanées • Glycémie capillaire + insulinothérapie – soins stomie • BU – ECBU – Bandelette urinaire • Soins d'escarre • Oxygénothérapie • Soins d'aspiration bronchique • Sondages urinaires • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements • E.C.G • Administration de produits par instillation ou lavage dans les yeux, les oreilles • Soins visant à la thermorégulation • Soins en situation d'urgence • Soins en situation de crise psychique • Test Mini mental score en collaboration avec le médecin • Surveillance des personnes en situation potentielle de risque (chutes) • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • Soins d'hygiène mortuaire (accompagnement par une personne expérimentée) <p>- Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital</p> <p>- Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations)</p> <p>- Activités en collaboration avec l'ergothérapeute</p> <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • utilisation des protocoles et procédures de l'unité de soins • Rédaction de la fiche de liaison • Document « Constat de chute » • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès du résident, des familles ou des institutions</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...)</p> <p>- Participation aux activités d'animation en collaboration avec l'animatrice (atelier mémoire...)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/ résident et résident/ résident - Participation aux activités d'animation - Utilisation des techniques de communication spécifiques à la prise en charge des personnes âgées et présentant des troubles de la sphère intellectuelle - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecin et équipe infirmière
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec l'équipe pluri professionnelle - Échanges avec la psychologue du travail (1 fois/mois) - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales + recherche sur les pathologies et médicaments du service • Échanges pluri-professionnels • Échanges avec le médecin <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p> <p>Continuité des soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Observation/Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Ergothérapeute, mandataire judiciaire, conseillère en économie sociale et familiale, animatrice, les aumônières...) - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec la Direction des usagers, les services logistiques du Centre Hospitalier Henri Ey - Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <li style="padding-left: 20px;">• Assistante médico-administrative <li style="padding-left: 20px;">• Médecin de l'unité et médecin coordonnateur <li style="padding-left: 20px;">• Cadre de santé <li style="padding-left: 20px;">• Aides-soignantes <li style="padding-left: 20px;">• Animatrice <li style="padding-left: 20px;">• Ergothérapeute (ponctuellement) <li style="padding-left: 20px;">• Psychologue du travail (1 fois/mois) - Utilisation des outils suivants : <li style="padding-left: 20px;">• Dossier patient unique informatisé <li style="padding-left: 20px;">• Échanges pluri-professionnels <li style="padding-left: 20px;">• Transmissions orales

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Planification murale • Fiche de liaison
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et transmissions de savoir-faire à un stagiaire (Étudiant infirmier, élève AS, stagiaires de l'AFPA, Association retravailler...) - Travail en collaboration avec l'aide-soignante - Évaluer les activités en collaboration

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes « La Rose des Vents »

Pôle dunois-perche

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

31 bis rue d'Orléans
28800 BONNEVAL

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

Lieu de vie pour une population de personnes âgées de plus de 60 ans ou ayant une dérogation du conseil général et dont le maintien à domicile est devenu insécurisant.

Les degrés de dépendance sont très variables. Des personnes âgées souffrant de grande dépendance, peuvent être accueillies si les soins, dont elles ont besoin, sont compatibles avec la capacité de soins de l'établissement (GMP : 650 en 2008).

La structure a un secteur sécurisé qui permet d'accueillir des personnes désorientées et qui présentent un risque de fugue (la structure est ouverte).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE JOUR

- Médecin coordonnateur
- Cadre de santé
- Infirmière(s)
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Ergothérapeute
- Aide-soignant(e)s
- animateur
- Aides médico-psychologiques
- Agents des services hospitaliers

CONTACT

Gilles HULOT, Cadre Supérieur de Santé (02 37 44 76 75)
Maryse IMBAULT, Cadre de Santé (02 36 68 30 05)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval.

Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage

Pris dans le service, le repas doit être apporté. Possibilité de faire réchauffer.

Possibilité de se rendre au self

REPAS

HORAIRES

Horaires du matin : 06h45 – 14h25 (dont 40 mn de repas)

Horaires de l'après-midi : 13h35 - 21h15 (dont 40 mn de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche
de fonction en
vigueur)**

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Maryse IMBAULT - Cadre de santé

COORDONNÉES

(02 36 68 30 05)

**SITUATIONS DE
SOINS CLÉS**

→ Prise en charge infirmière en collaboration avec un(e) aide-soignant(e) d'une personne âgée hospitalisée présentant un état de détérioration intellectuelle

→ Accompagnement et aide à la réalisation des soins d'hygiène auprès d'un résident présentant des troubles de la marche

→ Réalisation des soins et suivi d'un résident présentant une pathologie spécifique (diabète, sous anticoagulant)

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Visites avec les médecins • Échanges d'informations avec l' (sur demande) • Entretiens familiaux * ** • Transmissions orales • Transmissions écrites • Réunion de synthèse (tous les mardis) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité <p>(*selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation clinique et utilisation de la grille GIR (Groupe iso ressources) - Observation/Participation à la visite médicale - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri-professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales et écrites et de la réunion de synthèse - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le résident - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'autonomie dans les soins d'hygiène et de confort et dans tous les actes de la vie quotidienne (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Participation/Réalisation de la toilette - Soins de prévention d'escarre - Réalisation de capiluves - Participation aux soins pédicures, manucures, esthétiques - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...) - Travail en collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> • l'aide médico-psychologique • l'aide-soignante • l'agent des Services Hospitaliers • l'animateur • l'ergothérapeute • le kinésithérapeute
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments*

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>thérapeutique</p>	<p>- Réalisation* :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Vaccinations (anti grippe) • Prélèvements veineux • Pose et surveillance de perfusion intra veineuses (peu fréquent) et sous cutanées • Glycémie capillaire • Soins d'escarre (peu fréquent) • Oxygénothérapie • Soins d'aspiration bronchique (peu fréquent) • Aérosols • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements • E.C.G • Administration de produits par instillation ou lavage dans les yeux, les oreilles • Soins visant à la thermorégulation • Soins en situation d'urgence • Test Mini mental score en collaboration avec le médecin • Surveillance des personnes en situation potentielle de risque (chutes) • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • Réalisation des soins d'hygiène mortuaire (accompagnement avec un professionnel expérimenté) <p>- Activités en collaboration avec l'ergothérapeute</p> <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Utilisation des protocoles et procédures de l'unité d'hébergement • Rédaction de la fiche de liaison • Document « Constat de chute » • Transmissions orales • Réunion de synthèse • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès du résident, des familles ou des institutions</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...)</p> <p>- Participation aux activités d'animation en collaboration avec l'animateur (atelier mémoire, gymnastique, chant...)</p>
<p>N°6 - Communiquer et</p>	<p>- Participation aux échanges informels avec le résident</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
conduire une relation dans un contexte de soins	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/ résident et résident/ résident - Participation aux activités d'animation - Utilisation des techniques de communication spécifiques à la prise en charge des personnes âgées et présentant des troubles de la sphère intellectuelle - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecin et équipe infirmière - Réunion de synthèse (tous les mardis)
N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec l'équipe pluri professionnelle - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales et de la réunion de synthèse
N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales • Réunion de synthèse • Échanges pluri-professionnels • Échanges avec le médecin <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri-professionnalité - Observation/Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Ergothérapeute, mandataire judiciaire, conseillère en économie sociale et familiale, animateur, les aumônières...) - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec la Direction des usagers, les services logistiques du Centre Hospitalier Henri Ey - Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Assistante médico-administrative • Médecins libéraux et médecin coordonnateur • Cadre de santé • Aides-soignantes • Aides médico-psychologiques • Animateur • Ergothérapeute • Kinésithérapeute <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> Transmissions orales Réunion de synthèse Fiche de liaison*
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et transmissions de savoir-faire à un stagiaire (Étudiant infirmier, élève AS, stagiaires de l'AFPA, BEP, Association retravailler..)* - Travail en collaboration avec l'aide-soignante - Travail en collaboration avec l'aide médico-psychologique - Évaluer les activités en collaboration* <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE		Unité de soins « Saint-Florentin »
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	Pôle pédopsychiatrie / Autisme Adultes / ESAT 32 rue de la grève 28800 Bonneval	
MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI	Unité d'hospitalisation de courte durée accueillant des patients à partir de 16 ans qui présentent un trouble du spectre autistique avec troubles associés	
COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE JOUR	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de Santé - Infirmier(e)s - Médecins - Assistante médico-administrative - Aide-soignant - Agents des services hospitaliers - Moniteur Éducateur / Educateurs spécialisés - Conseillère en Économie Sociale et Familiale - Infirmier éducateur sportif - Neuropsychologue 	
CONTACT	Christiane BARBIER, Cadre de Santé Supérieur (02 37 44 76 45) Frédéric RIGG, Cadre de Santé (02 37 44 78 41) Equipe Infirmière (02 37 44 78 71) (Appeler de préférence entre 14h15 et 17 heures)	
MODALITÉS D'ACCUEIL	Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval. Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.	

REPAS Repas à l'extérieur de l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

Horaires du matin : 07h00 – 14h30 (dont 30 mn de repas)

HORAIRES Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 30 mn de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE Port de la tenue professionnelle obligatoire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des Soins et
la fiche de fonction en
vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM Frédéric RIGG – Cadre de Santé

COORDONNÉES (02 37 44 78 41)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Mise en œuvre d'activités thérapeutiques et ou occupationnelles concourant au maintien ou au développement de l'autonomie du patient souffrant de troubles du spectre autistique

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Observation des comportements (exemple : communication non verbale) - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir de : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) • Entretiens médicaux • Entretiens avec la Conseillère en Économie Sociale et Familiale • Entretiens familiaux (peu fréquent) • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des données apportées par les familles - Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Élaboration du projet de soins dans le cadre du projet de vie - Mise en place du projet de soins lors des réunions de synthèse - Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès des familles ou des institutions - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Participation/réalisation à la toilette - Aide partielle ou totale à l'habillage et au déshabillage - Participation aux soins de confort et esthétiques (manucure, pédicure, coiffure...) - Prévention d'escarres - Surveillance des régimes alimentaires

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance Hydratation – Élimination - Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre de « contention » (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale) - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie - Travail en collaboration avec une personne qualifiée.
<p style="text-align: center;">N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments - Contrôle/vérification des semainiers - Réalisation possible de : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Injections sous-cutanées • Administrations intra rectales • Sondage urinaire • Pose de perfusion (occasionnelle) • Prélèvements veineux • Glycémie capillaire • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements (non Systématique) • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • E.C.G • Administration de produits par instillation ou lavage dans les yeux, les oreilles • Soins visant à la thermorégulation • Soins en situation d'urgence • Réalisation Entretien infirmiers (auprès de certains patients) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p style="text-align: center;">N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès des familles ou des institutions - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie (respect des règles d'hygiène, alimentaire, de vie

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	sociale...)
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné et soigné/soigné - Réalisation des activités à visée de médiation thérapeutique (sports, activités diverses) - Utilisation des techniques de communication spécifiques - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecins et équipe infirmière
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec les médecins - Revue des dossiers le lundi, synthèse le jeudi, réunion clinique le vendredi - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (jeudi) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel cariatides • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri-professionnalité - Observation/participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Ergothérapeute, mandataire judiciaire, éducateur sportif, conseillère en économie sociale et familiale...) - Participation à des réunions de synthèse avec les membres du réseau - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec les admissions du Centre Hospitalier Henri Ey

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Assistante médico-administrative • Médecins • Cadre de santé • Aide-soignantes • Aides médico-psychologiques • Équipe de nuit • Moniteurs éducateurs • Educateurs spécialisés • Agents des services hospitaliers • Neuropsychologue - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse • Planification murale • Fiche de liaison
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec la personne qualifiée - Travail en collaboration avec l'aide médico-psychologique, l'aide-soignant et le moniteur éducateur. - Évaluer les activités en collaboration

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



**Foyer d'accueil
médicalisé
« Les magnolias »**

Pôle pédopsychiatrie / Autisme Adultes / ESAT

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

32 rue de la grève
28800 Bonneval

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Lieu d'hébergement et d'accueil de jour mixte accueillant des personnes présentant un handicap mental stable, associé à un handicap psychique dans le cadre d'un polyhandicap (avec troubles du spectre autistique).

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE DE JOUR**

- Cadre de Santé
- Infirmier(e)s
- Médecins
- Assistante médico-administrative
- Aides-soignants / Aides médico-psychologiques
- Agents des services hospitaliers
- Moniteurs Éducateurs
- Conseillère en Économie Sociale et Familiale
- Infirmier éducateur sportif

CONTACT

Christiane BARBIER, Cadre Supérieur de santé
(02 37 44 76 45)
Caroline MARLY, Faisant Fonction de cadre de santé
(02 37 44 76 57)
Equipe Infirmière
(02 37 44 78 63 Appeler de préférence entre 14h15 et 17 heures)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval. Inutile d'appeler le service avant.

Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.

REPAS

Repas à l'extérieur ou sur l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

HORAIRES

Horaires du matin : 07h00 – 14h30 (dont 30 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 30 mn de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des Soins
et la fiche de fonction en
vigueur)**

Cadre de santé de l'unité d'hébergement

NOM Caroline MARLY, Faisant Fonction de cadre de santé

COORDONNÉES (02 37 44 76 57)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la
disponibilité de l'étudiant

en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de
formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

→ Accompagnement d'une personne dans la réalisation de ses
soins quotidiens

→ Participation à l'élaboration d'un projet de soins, pour un
patient souffrant de troubles déficitaires, en collaboration avec
l'équipe interdisciplinaire, la famille, les membres du réseau

→ Mise en œuvre d'activités thérapeutiques et/ou
occupationnelles concourant au maintien ou au développement
de l'autonomie du résident

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Observation des comportements (exemple : communication non verbale) - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) • Entretiens médicaux • Entretiens avec la Conseillère en Économie Sociale et Familiale • Entretiens familiaux (peu fréquent) • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Échanges interprofessionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des données apportées par les familles - Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte d'inter-professionnalité - Élaboration du projet de soins dans le cadre du projet de vie - Mise en place du projet de soins lors des réunions de synthèse - Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès des familles ou des institutions - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital (accompagnement et stimulation à la réalisation des soins d'hygiène) - Aide partielle ou totale à la toilette - Aide partielle ou totale à l'habillage et au déshabillage - Participation aux soins de confort et esthétiques (manucure, pédicure, coiffure...) - Prévention d'escarres - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec une personne qualifiée. - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments - Contrôle/vérification des semainiers - Réalisations possibles de : <ul style="list-style-type: none"> • Injections intra musculaires • Injections sous-cutanées • Injections intra rectales • Sondage urinaire • Pose de perfusion (occasionnelle) • Prélèvements veineux • Glycémie capillaire • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements (non Systématique) • Surveillance des constantes • Surveillance du sommeil • E.C.G • Administration de produits par instillation ou lavage dans les yeux, les oreilles • Soins visant à la thermorégulation • Soins en situation d'urgence • Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges interprofessionnels
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données à partir des informations recueillies auprès des familles ou des institutions - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé adaptés à la population accueillie (respect des règles d'hygiène, alimentaire, de vie sociale...)
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation Entretiens infirmiers (auprès de certains patients) - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles - Réalisation des activités à visée de médiation thérapeutique (sports, activités diverses) - Utilisation des techniques de communication spécifiques - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Transmissions orales d'équipe interprofessionnelle - Transmissions orales médecins et équipe infirmière
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de proximité - Échanges avec les médecins - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de vie lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (jeudi) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel cariatides • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/réalisation démarche de soins dans un contexte d'inter-professionnalité - Observation/participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Mandataire judiciaire, éducateur sportif, conseillère en économie sociale et familiale...) - Participation à des réunions de synthèse avec les membres du réseau de soins (ESAT, foyer de vie, EPHAD,...) - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec les admissions du Centre Hospitalier Henri Ey - Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Assistante médico-administrative • Médecins • Cadre de proximité • Aides-soignantes • Aides médico-psychologiques • Équipe de nuit • Moniteurs éducateurs • Agents des services hospitaliers - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges interprofessionnels • Réunion de synthèse

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Planification murale • Fiche de liaison
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration - Travail en collaboration avec l'aide médico-psychologique, l'aide-soignant et le moniteur éducateur. - Évaluer les activités en collaboration

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



**Etablissement et service
d'aide par le travail (ESAT)**

« La ferme »

**Pôle pédopsychiatrie / Autisme adultes / ESAT / Foyer
d'hébergement**

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

32 rue de la grève
28800 Bonneval

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

L'ESAT est une structure dont la mission est de proposer un accompagnement médico-social à caractère professionnel (espaces verts, horticulture, maraîchage biologique) à des personnes ne pouvant pas exercer momentanément, ou durablement, une activité professionnelle "productive" en milieu ordinaire de travail du fait de troubles psychiques et souhaitant s'inscrire dans un projet de travail adapté, coordonné à un projet de soin.

Les personnes pouvant bénéficier de cet accompagnement sont les personnes handicapées psychiques, handicap reconnu en tant que tel par la loi du 11 février 2005 et bénéficiant d'une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Un foyer d'hébergement et SAVS sont accessibles aux travailleurs.

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE**

- Cadre socio-éducatif
- Educateur technique spécialisé
- Moniteurs d'ateliers
- Infirmière
- Conseillère en Économie Sociale et Familiale
- Secrétaire
- Psychiatre
- Agent de Service Hospitalier
- Aide Médico-psychologique

CONTACT

Laëtitia CHAUDUN, F.F de cadre socio-éducatif (02 37 44 72 72)
Stéphanie BOUQUIN, Secrétaire (02 37 44 72 39)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé ou par l'infirmière en mission transversale pédagogique à 9h30 en salle de réunion n°1 au CH Henri EY à Bonneval.

Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins ou la structure médico-sociale où il réalise son stage.

REPAS

Repas à l'extérieur de l'unité : possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (achats de tickets le jour de l'accueil) / possibilité d'apporter son repas au self.

HORAIRES

Horaires à la journée : 09h00 – 16h30 (dont 30 mn de repas) ou en soirée pour le foyer d'hébergement

**TENUE
VESTIMENTAIRE**

Tenue civile avec port de badge

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche de
fonction en vigueur)**

NOM Laëtitia CHAUDUN – Faisant Fonction de cadre socio-éducatif
COORDONNÉES (02 37 44 72 72)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité
de l'étudiant
en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de
formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

→ Information et conseil techniques auprès des équipes éducatives
pour le repérage et la prise en compte des troubles psychiques chez
les travailleurs et résidents

→ Délivrance de conseils éducatifs et préventifs auprès des
travailleurs de l'ESAT et des résidents dans le cadre de l'éducation
thérapeutique

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au projet personnalisé de l'usager - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers • Activités thérapeutiques médico-sociales • Entretiens médicaux • Visites de pré admission • Entretiens familiaux • Réunion de service • Transmissions orales journalières et pluri professionnelles • Réunions de synthèse • Échanges pluri-professionnels formels et informels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Cahier transmissions ESAT/Foyer d'Hébergement • Dossier de l'usager dans sa globalité • Outil informatique
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'entretien médical • Participation / Réalisation démarche de soins dans le cadre du projet personnalisé dans un contexte de pluri professionnalité • Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire • Participation et conduite d'entretiens infirmiers • Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, projet de service, documents autres.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec l'usager - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation, traitement, conduites addictives, éducation concernant la sexualité,...) - Animation d'activités collectives dans le domaine de l'éducation à la santé
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation Entretiens infirmiers • Réalisation de soins infirmiers • Accompagnement du résident à la réalisation du pilulier et à la gestion du traitement • Surveillance infirmière sur la tolérance au traitement

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de l'usager sur l'extérieur pour divers rendez-vous médicaux
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation, traitement, conduites addictives, éducation concernant la sexualité,...) - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de la sécurité au travail - Travail en collaboration avec le service prévention santé de la Mutualité Sociale Agricole Beauce coeur de Loir (infirmier MSA, médecin MSA) - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation thérapeutique (apprendre à vivre avec la maladie et ce qui en génère)
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec l'usager - Réalisation Entretiens infirmiers sur évaluation de l'infirmière ou à la demande de l'usager - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/usager - Traçabilité sur le dossier de l'usager - Réunion de service - Réunions de synthèse - Réalisation de transmissions écrites et orales à l'équipe pluridisciplinaire, aux collaborateurs et partenaires en tenant compte du rôle de chacun et du contexte
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, projet de service, documents autres - Échanges avec la cadre socio-éducatif de la structure - Échanges avec les médecins - Échanges avec l'équipe pluri-professionnelle - Traçabilité sur le dossier administratif, Cahier transmissions « usagers » - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle • Transmissions orales médecin et infirmière • Réunion de service • Réunions de synthèse • Réunion d'échange sur la pratique professionnelle
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'élaboration de projet individualisé (toutes les semaines) • Transmissions orales / écrites • Échanges pluri-professionnels

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	- Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation • Documentation de service
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	- Travail en collaboration avec tous professionnels gravitant autour de l'usager <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes soignantes et médicales • Les familles des usagers • La Mutualité Sociale Agricole • Les structures médico-sociales • Les travailleurs sociaux (Aide-Soignant, CESF...) • Les représentants légaux • Les professionnels de santé (dentiste, médecin généraliste...) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse avec les unités de soins (ponctuel)
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	<ul style="list-style-type: none"> • Information et conseil techniques auprès des équipes éducatives pour le repérage et la prise en compte des troubles psychique • Participation à l'accueil des stagiaires et apprentis des structures

Site de Châteaudun



MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE
(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

Nathalie PIOGER – Cadre de santé

COORDONNÉES

(02 37 66 22 42)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et autant que le maître / tuteur de stage le jugera nécessaire au regard de l'accompagnement pédagogique de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

→ A partir des entretiens infirmiers, soutenir les stratégies d'adaptation du patient pour l'aider à affronter les difficultés rencontrées, les risques de rechute

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Administration d'un traitement injectable à un patient souffrant de troubles psychotiques suivi en ambulatoire

→ Participation à l'élaboration d'un projet de soins en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation / Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers • Soins à domicile • Activités thérapeutiques • Entretiens médicaux • Entretiens familiaux (peu fréquents) • Réunion • Transmissions orales • Réunion intra/extra hospitalier (2^{ème} mardi / 1 mois sur 2) • Réunion de synthèse (1er jeudi du mois - matin) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'entretien médical • Participation / Réalisation projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire • Participation et conduite d'entretiens infirmiers - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, documents autres.
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Conseils et accompagnement du patient dans la mise en œuvre d'activités de soins - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation Entretiens infirmiers • Travail à partir de l'outil biographique et le génogramme • Injection intra musculaire • Surveillance des constantes • Pesée • Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>médicaments*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du semainier avec le patient • Visites à domicile • Organisation et gestion de l'Accueil Familial Thérapeutique • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Animation d'Ateliers dans le cadre du Centre d'accueil Thérapeutique à temps partiel sur les vallées à Bonneval : Créativité, Accompagnement lors de sorties thérapeutiques... <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Réalisation Entretiens infirmiers - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné - Échanges avec les psychologues - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecin et équipe infirmière - Réunion synthèse - Réunion intra/extra hospitalier
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Entretiens avec les infirmiers - Entretiens avec le Cadre de santé - Entretiens avec les médecins - Entretiens avec la psychologue - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des :

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de service - Réunions synthèse - Réunions intra/extra - Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins - Échanges cliniques proposés par les médecins <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec les équipes pluri-professionnelles du Centre hospitalier de Châteaudun - Travail en collaboration avec l'unité d'hospitalisation et l'hôpital de jour du CPB - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Contacts avec le service de pédopsychiatrie (pôle mère/enfant) <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Matin) • Planification murale • Fiche de liaison
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>A ce jour, pas de situations apprenantes permettant de développer cette compétence.</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Hôpital de jour
Secteur 28G03

Pôle Dunois-Perche

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

37 rue Saint Valérien
28200 Châteaudun

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

- Assurer des soins polyvalents individualisés prodigués dans la journée à temps complet et à temps partiel
 - Insertion dans le milieu familial ou professionnel
- Articulation entre les unités d'hospitalisation à temps plein et la prise en charge ambulatoire
- Patients adultes des cantons de Châteaudun, Bonneval, Brou, Cloyes sur le Loir, Orgères en Beauce (sur prescription médicale)

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Cadre de santé
- Infirmier(e)s
- Médecin
- Ergothérapeute
- Assistant(e) de service social
- Assistante médico-administrative

CONTACT

Gilles HULOT, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 75)
Nathalie PIOGER, Cadre de santé (02 37 66 22 42)
Nathalie ROIG, Assistante médico-administrative (02 37 66 22 39)

MODALITÉS D'ACCUEIL

REPAS

L'étudiant doit apporter son repas

HORAIRES

Horaires à la journée : 09h00 – 16h30 (dont 30 mn de repas, sauf lors de la participation au repas thérapeutiques, dans ce cadre, le temps de repas est compté dans le temps de stage. Périodicité des présences au repas à définir avec l'équipe et le tuteur)

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue civile avec port de badge

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Nathalie PIOGER - Cadre de santé
(02 37 66 22 42)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR Conformément à la réglementation en vigueur et autant que le maître de stage/tuteur de stage le jugera nécessaire en regard de l'accompagnement pédagogique de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

- Participation à l'élaboration d'un projet de soins en collaboration avec l'équipe pluri- disciplinaire dans le but d'assurer la transition entre la prise en charge hospitalière et la sortie du patient vers un autre environnement
- Mise en œuvre d'activités thérapeutiques concourant à l'autonomie du patient souffrant de troubles psychiques
- Réalisation d'entretien infirmier à visée thérapeutique et de soutien auprès de patient hospitalisé à la journée

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers • Soins à domicile • Activités thérapeutiques • Entretiens médicaux • Transmissions orales • Réunion intra/extra hospitalier • Réunion de synthèse • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation/Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire - Participation et conduite d'entretiens infirmiers - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures »
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Conseils, accompagnement du patient dans la mise en œuvre d'activités qui concourent à son bien-être et à son confort - Animation d'un espace de convivialité - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé - Participation possible aux repas thérapeutiques
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des constantes • Injection intramusculaire • Pesée • Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments • Préparation du semainier avec le patient • Soins à domicile • Réalisation Entretiens infirmiers • Animation d'Ateliers dans le cadre du Centre

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>d'accueil Thérapeutique à temps partiel : sport, groupe de rencontre, groupe de parole, atelier créativité, vidéo, randonnée, groupe revue de presse, écriture, peinture, atelier dessin, esthétique, piscine, activités manuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Activités thérapeutiques (atelier, randonnée, sport, musique...) • Activités en collaboration avec l'ergothérapeute pour certaines <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives, diététique, gestion du traitement médicamenteux...)</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Réalisation à des activités à visée de médiation thérapeutique activités diverses)</p> <p>- Utilisation des techniques de communication spécifiques aux pathologies psychotiques</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle</p> <p>- Transmissions orales médecin et équipe infirmière</p> <p>- Réunion de synthèse</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Échanges avec les infirmiers</p> <p>- Échanges avec le cadre de santé</p> <p>- Échanges avec les médecins</p> <p>- Échanges avec l'assistante sociale</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de service • Réunions clinique • Réunions intra/extra hospitalier • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>- Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins - Échanges cliniques proposés par les médecins</p> <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<p>- Travail en collaboration avec les mandataires judiciaires (tuteur, curateur) - Travail en collaboration avec les unités d'hospitalisation - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion clinique • Réunion intra/extra hospitalier • Planification murale • Fiche de liaison <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Matin) • Planification murale
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>A ce jour, pas de situations apprenantes permettant de développer cette compétence</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



**Centre Médico-Psychologique
Hôpital de jour**

Pôle Pédo-psychiatrie

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

7 rue de Vilsain
28200 Châteaudun

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Public accueilli : enfants de 0 à 16 ans souffrant de difficultés psychologiques.
prises en charge individuelles et/ou de groupe, Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel ou Hôpital de Jour.
Les actions mises en œuvre reposent sur le projet de soin élaboré en équipe pluridisciplinaire. Celui-ci est régulièrement évalué, réajusté dans un dialogue constant avec la famille.
Dans une dynamique de travail en réseau une collaboration étroite est établie avec les partenaires extrahospitaliers : Éducation Nationale, Action sociale etc...

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE**

- médecins
- internes
- psychologues
- cadre de santé
- assistantes médico-administratives
- infirmier(e)s
- aide-soignant
- psychomotriciens
- ergothérapeute
- enseignants spécialisés
- assistant(e) de service social
- éducateurs spécialisés
- agents des services hospitaliers

CONTACT

Christiane BARBIER, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 45)
Catherine GALAND, cadre de santé (02 37 98 66 18)
Accueil (02 37 98 66 12)
Secrétariat CMP (02 37 98 66 13)
Secrétariat HDJ (02 37 98 66 14)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil par le cadre de santé ou un infirmier à 09h00 le premier jour du stage

REPAS

Au CMP, l'étudiant doit apporter son repas.
A L'Hôpital de Jour, participation aux repas thérapeutiques (à déterminer avec l'équipe)

HORAIRES

Horaires à la journée : 09h00 – 16h30 (dont 30 mn de repas)
A aménager en fonction de l'organisation des PEC

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue civile avec port de badge

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche
de fonction en vigueur)**

Cadre de Santé de l'unité de soins

NOM

Catherine GALAND, cadre de santé

COORDONNEES

(02 37 98 66 18)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

→ Utilisation d'outils spécifiques lors de la prise en charge d'enfants présentant des troubles du spectre autistiques

→ Prise en charge d'un enfant présentant des troubles du comportement et/ou un retard global du développement

→ Réalisation de prise en charge adaptée en fonction de la problématique de l'enfant

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation / Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de l'enfant et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la consultation médicale • Observation clinique à la demande du médecin après consultation • Réunion de synthèse • Activités thérapeutiques • Entretiens familiaux* • Réunion d'équipe (Lundi matin et vendredi matin 9h - 9h30) • Réunion de présentation de dossier (lundi 16h00 – 17h00) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Programmation des soins (prise en charge hebdomadaire) de l'enfant • Ressource documentaire interne à l'unité • Vitrine intranet du pôle de pédopsychiatrie (I01) • Planification de soins murale sur chaque groupe thérapeutique <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'entretien médical • Participation / Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri-professionnalité • Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire <p>- Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, documents autres.</p> <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient, les responsables légaux - Mise en œuvre d'activités qui concourent au développement ou à l'acquisition d'autonomie dans les soins d'hygiène et de confort (propreté : lavage des dents, des mains, apprendre à rester à table...) - Surveillance des régimes alimentaires - Animation d'un espace de convivialité - Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives...) - Travail en collaboration avec la diététicienne - Participation aux repas thérapeutiques ** <p>(**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°4 - Mettre en œuvre des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* :

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Observation clinique • Surveillance des constantes (ponctuel) • Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments • Réalisation d'entretiens infirmiers avec la famille et l'ensemble des partenaires qui participent à la prise en charge • Visites à domicile • Participation à l'animation de groupe d'activités thérapeutiques** (théâtre, contes, piscine, pâte à sel, peinture, équitation...) • Animation d'activités* en collaboration avec les éducateurs et ré éducateurs (psychomotricien, ergothérapeute...) • Participation aux temps pédagogiques avec l'enseignant • Accompagnement lors des temps scolaires (à l'extérieur du CH) • Réunions et observations • Médiation thérapeutique et de détente dans la salle Snozelen* • Accompagnement lors des sorties • Accompagnement dans la cadre d'un projet d'intégration d'un enfant dans une institution <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation...)</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers avec la famille et l'ensemble des partenaires qui participent à la prise en charge*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec l'enfant</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/enfant</p> <p>- Échanges avec la psychologue</p> <p>- Animation d'activités à visée de médiation thérapeutique (activités diverses)*</p> <p>- Utilisation des techniques de communication spécifiques à la prise en charge des enfants, des adolescents et des différentes pathologies</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Réunion de synthèse (lundi 16h00 – 17h00) - Réunion de présentation de dossier (lundi 16h00 – 17h00) (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec l'équipe pluri professionnelle - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse (lundi 16h00 – 17h00) • Réunions d'équipe (Lundi et vendredi 16h00 – 17h00) • Réunions institutionnelles (1 tous les 2 mois) • Calendrier prévu avec les autres partenaires (PMI)
N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions instituées à l'HDJ - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	Travail en collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les familles ou responsables légaux - Les services psychiatriques adultes - L'Aide Sociale à l'Enfance - L'Education Nationale - Les psychologues, orthophonistes libéraux - Les Instituts médico éducatifs départementaux - Les unités de soins de pédiatrie du départementaux - Les secteurs infanto-juvénile du département - Les Centres médico-psycho pédagogique - Les autorités et structures judiciaires (ITEP, ...) - La Protection Maternelle et Infantile - L'Association de psychiatrie infanto-juvénile Henri Faure (APIJ) - Les associations de Jeunesse et sport - Les Centres de ressources (CH Bretonneau – CH Robert Debré) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (lundi 16h00 – 17h00) • Dossier patient unique informatisé • Planification murale
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec l'aide-soignante - Évaluer les activités en collaboration* - Encadrements des autres étudiants (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)



Site de Nogent-Le-Rotrou



(Dans le cadre de la délégation
accordée par le Directeur Des
Soins et la fiche de fonction en
vigueur)

NOM , Cadre de santé
COORDONNEES (02 37 53 00 61)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR Conformément à la réglementation en vigueur et à la
disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs
(Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

- A partir des entretiens infirmiers, soutenir les stratégies d'adaptation du patient pour l'aider à affronter les difficultés rencontrées, les risques de rechute
- Administration (au cours d'une visite à domicile) d'un traitement injectable à un patient souffrant de troubles psychotiques suivi en ambulatoire
- Participation à l'élaboration d'un projet de soins en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et le réseau dans le but d'assurer la transition entre la prise en charge hospitalière et la sortie du patient vers un autre environnement

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* (réalisés au CMP et au CH de Nogent dans le cadre de la réponse à l'urgence et la liaison), • Visites à domicile, • Activités thérapeutiques, • Entretiens médicaux, • Entretiens familiaux (peu fréquents) • Réunion de service (mardi Matin) et réunion clinique • Transmissions orales • Réunion intra/extra hospitalier (2ème mardi du mois tous les 2 mois / an) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale <p>(*Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observation/Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation au projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire - Participation et conduite d'entretiens infirmiers après accord du tuteur de stage* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, documents autres. <p>(*Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital - Animation d'un espace de convivialité - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives...) - Participation aux repas thérapeutiques dans le cadre de temps ou d'activités CATTP <p>(** après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Contrôle par éthylotest

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la préparation l'administration et la surveillance des effets secondaires des médicaments* • Préparation du semainier avec le patient • Visites à domicile • Surveillance des constantes • Réalisation Entretiens infirmiers** • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Ateliers rencontres dans le cadre du Centre d'accueil Thérapeutique à temps partiel : Cuisine thérapeutique, Écriture, Bibliothèque, groupe de paroles • Accompagnement lors de sorties thérapeutiques... • Accompagnement individuel relaxation <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (** après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives...)</p> <p>- Réalisation de permanences d'écoute dans les lycées</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers* **</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Échanges avec la psychologue et l'assistante sociale</p> <p>- Réalisation à des activités à visée de médiation thérapeutique (activités diverses)</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle</p> <p>- Transmissions orales médecin et équipe infirmière</p> <p>- Réunion de service (mardi matin)</p> <p>- Réunion clinique</p> <p>- Réunion intra/extra hospitalier (2ème mardi du mois tous les 2 mois)</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (** après accord du tuteur de stage)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Échanges avec les infirmiers - Échanges avec le Cadre de santé, tuteur - Échanges avec les médecins - Échanges avec la psychologue et assistante sociale - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : - Réunions de service (jeudi matin) - Réunions clinique - Réunions intra/extra hospitalier (2ème mardi / 2 mois) - Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins • Échanges cliniques proposés par les médecins - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de bibliographie • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la réunion mensuelle du réseau santé social et espace sénior - Travail en collaboration avec l'équipe du CMP et les membres du « réseau santé social » - Travail en collaboration avec le mandataire judiciaire du CH Henri EY - Échanges avec les équipes pluri-professionnelles du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Contacts avec le service psychiatrique infanto juvénile - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Matin) • Planification murale • Fiche de liaison* <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>A ce jour, pas de situations apprenantes permettant de développer cette compétence</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

**NOM DE LA
STRUCTURE**



Hôpital de jour
« Clara Filleul »

Pôle Dunois-Perche

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

6 rue Mauté Lelasseux
28480 NOGENT LE ROTROU

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Patients adultes, sur prescription médicale pour une hospitalisation avec comme objectifs principaux : réinsertion socio-professionnelle, observation du patient, activités thérapeutiques, élaboration de projets de soins, entretiens médicaux et infirmiers, surveillance et adhésion au traitement. Les pathologies prises en charge sont le plus souvent des patients psychotiques.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h40

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE**

Médecins, psychologue, cadre de santé, infirmier(e)s, assistant(e) de service social, assistante médico-administrative, Agents des services hospitaliers

CONTACT

Gilles HULOT, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 75)
Cadre de santé (02 37 53 00 61)

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'accueil est effectué par le tuteur et/ou un membre du personnel soignant

REPAS L'étudiant doit apporter son repas
Possibilité de participer aux repas thérapeutiques (à définir au début du stage avec le tuteur)

HORAIRES Horaires à la journée : 09h00 – 16h40 (dont 40 mn de repas)

**TENUE
VESTIMENTAIRE**

Civile avec port de badge

**MODALITES
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche de
fonction en vigueur)**

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM

- Cadre de santé

COORDONNÉES

(02 37 53 00 61)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

→ Participation à l'élaboration d'un projet de soins en collaboration avec l'équipe pluri- disciplinaire dans le but d'assurer la transition entre la prise en charge hospitalière et la sortie du patient vers un autre environnement

→ Mise en œuvre d'activités thérapeutiques concourant à l'autonomie du patient souffrant de troubles psychiques

→ Réalisation d'entretien infirmier à visée thérapeutique et de soutien auprès de patient hospitalisé à la journée

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* • Visites à domicile, • Activités thérapeutiques, • Entretiens médicaux, • Entretiens familiaux (peu fréquents) • Réunion de service (mardi Matin) • Transmissions orales • Réunion clinique (lundis et vendredis matins) • Réunion intra/extra hospitalier (2ème mardi tous les 2 mois) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire - Participation et conduite d'entretiens infirmiers après accord du tuteur de stage - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures »
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital - Animation d'un espace de convivialité - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives...) - Participation aux repas thérapeutiques** <p>(**après accord du tuteur de stage).</p>
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Surveillance des constantes • Réalisation de la préparation l'administration et la surveillance des effets secondaires des médicaments*

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du semainier avec le patient • Visites à domicile • Réalisation Entretiens infirmiers* • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Activités thérapeutiques (atelier cuisine, randonnée, gymnastique, musique, mémoire, relaxation,...) <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives...)</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Échanges avec la psychologue et l'assistante sociale</p> <p>- Observation/Participation/Réalisation à des activités à visée de médiation thérapeutique (activités diverses)</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle</p> <p>- Transmissions orales médecin et équipe infirmière</p> <p>- Réunion de service (mardi matin)</p> <p>- Réunion clinique (lundis et vendredis matins)</p> <p>- Réunion intra/extra hospitalier (2ème mardi /mois tous les 2 mois)</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Échanges avec les infirmiers</p> <p>- Échanges avec le Cadre de santé</p> <p>- Échanges avec les médecins</p> <p>- Échanges avec la psychologue</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p> <p>- Réunion de service (mardi matin)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion clinique (lundis et vendredis matins) - Réunion intra/extra hospitalier (2ème mardi tous les 2 mois) - Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins • Échanges cliniques proposés par les médecins - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de bibliographie • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réunion mensuelle des réseaux santé social gérontologique • Travail en collaboration avec l'équipe du CMP, l'équipe de l'hôpital de jour et les membres du « réseau santé social » • Travail en collaboration avec le mandataire judiciaire du CH Henri EY • Contacts avec les familles ou responsables légaux - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Matin) • Planification murale
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>A ce jour, pas de situations apprenantes permettant de développer cette compétence sauf si accueil d'un étudiant sur le CMP sur la même période : situations d'encadrement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des missions du CMP - encadrement/réalisation d'un soin (en présence d'une infirmière)

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Centre Médico-
Psychologique
Hôpital de jour

Pôle Pédo-psychiatrie

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Bâtiment à l'angle des rues Saint Laurent (n° 66) et Mauté-Lelasseux (n°8) - 28400 Nogent le Rotrou

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

Public accueilli : enfants de 0 à 16 ans souffrant de difficultés psychologiques.

La première mission de la structure consiste à accueillir la demande.

Les consultations et les entretiens alors enclenchés s'appuieront sur l'offre de soins pour proposer des prises en charge diversifiées en fonction des besoins de l'enfant : prises en charge individuelles et/ou de groupe, Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel ou Hôpital de Jour.

Les actions mises en œuvre reposent sur le projet de soin élaboré en équipe pluridisciplinaire. Celui-ci est régulièrement évalué, réajusté dans un dialogue constant avec la famille.

Dans une dynamique de travail en réseau une collaboration étroite est établie avec les partenaires extra-hospitaliers : Éducation Nationale, Action sociale, etc...

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Médecins
- Psychologues
- Cadre de santé
- Infirmier(e)s
- Aide-soignante
- Psychomotriciens
- Ergothérapeute
- Assistant(e) de service social
- Éducatrices jeunes enfants
- Éducateurs spécialisés
- Assistantes médico-administratives
- Agents des services hospitaliers

CONTACT

Christiane BARBIER, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 45)
Sandra BESNARD, Cadre de santé (02 37 54 58 27)
Secrétariat / Equipe infirmière (02 37 54 58 20)

MODALITÉS D'ACCUEIL

REPAS

Le stagiaire participe à 2 ou 3 repas thérapeutiques par semaine. Les déjeuners sans PEC peuvent être pris sur place. Charge pour l'étudiant d'apporter son repas

HORAIRES

8h45-12h15 / 13h30-17h
Modulable en fonction des groupes thérapeutiques

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue civile avec port de badge

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

2 soignants-référents par stagiaire

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche de
fonction en vigueur)**

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Sandra BESNARD - Cadre de santé
(02 37 54 58 27)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité
de l'étudiant
en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de
formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

- Utilisation d'outils spécifiques lors de la prise en charge d'enfants présentant des troubles envahissants du développement
- Prise en charge d'un enfant présentant des troubles du comportement (agressivité – instabilité psychomotrice)
- Réalisation de soins de nursing et de maternage auprès d'un enfant manifestant un état d'anxiété permanent ou auprès d'un enfant en bas âge manifestant un retard global des acquisitions

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation / Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de l'enfant et de l'adolescent et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la consultation médicale • Travail infirmier en référence • Observation clinique à la demande du médecin après consultation* • Réalisation d'entretiens infirmiers • Réalisation d'entretiens en binôme (infirmiers, éducatrice, psychomotricienne, psychologue...) • Réunion de synthèse (Mardi après-midi) • Activités thérapeutiques • Entretiens familiaux • Restitution de bilans à la famille en binôme • Réunion d'équipe (Vendredi après-midi) • Transmissions orales • Réunion de réévaluation du projet de soins • Échanges pluri-professionnels • Rencontres avec les partenaires extérieurs : Éducation Nationale (équipe éducative), IME et CDE (synthèses)... - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Programmation des soins (prise en charge hebdomadaire) de l'enfant • Ressource documentaire interne à l'unité • Vitrine intranet du I01 <p>* selon le niveau d'acquisition de l'enfant</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation / Réalisation projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Travail en collaboration avec les structures partenaires : institutions, Éducation Nationale, associations • Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire <p>- Consultation des sources documentaires suivantes : documentation intranet, documents autres, classeur « qualité »</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient, les parents, structure ou famille d'accueil - Mise en œuvre d'activités qui concourent au développement ou à

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>l'acquisition d'autonomie dans les soins d'hygiène et de confort (lavage des dents, des mains, apprendre à rester à table, acquisition de la propreté...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administration de soins anti-poux - Conseils éducatifs et préventifs (hygiène, habillement, respect des règles sociales, alimentation, respect du corps, conduites addictives) - Participation aux repas thérapeutiques - Surveillance des régimes et des comportements alimentaires - Travail en collaboration avec l'aide-soignante - Animation d'un espace de convivialité - Restitution de bilans aux familles suivie d'un réajustement des activités mises en œuvre si cela s'avère nécessaire
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments - Observation clinique - Repas thérapeutique - Surveillance des constantes (ponctuel) : poids, taille - Réalisation d'entretiens infirmiers avec la famille et l'ensemble des partenaires qui participent à la prise en charge - Suivi et accompagnement d'un enfant dans le cadre de la prise en charge individuelle - Visites à domicile (peu fréquent) - Participation à l'animation de groupe d'activités thérapeutiques (expression, piscine, sport, dessin, équitation, cuisine...) - Animation d'activités en collaboration avec les éducateurs et ré éducateurs (psychomotricien, ergothérapeute...) - Accompagnement lors des temps scolaires (à l'extérieur du CH) - Accompagnement lors des sorties et séjours thérapeutiques - Accompagnement dans le cadre d'un projet d'intégration d'un enfant dans une institution - Entretiens famille avec enfant dans le cadre d'ETAPE (Équipe thérapeutique d'Aide à la Petite Enfance) - Soins en situation de crise psychique - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins : agenda du professionnel avec validation des soins • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec l'enfant, sa famille et les personnes ressources

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils éducatifs et préventifs (respect des règles sociales, alimentation, hygiène des cheveux...) - Participation à un groupe parents
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient et les personnes ressources - Réalisation d'entretiens infirmiers avec la famille et l'ensemble des partenaires qui participent à la prise en charge - Participation aux échanges informels avec l'enfant - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/enfant - Échanges avec les psychologues - Animation d'activités à visée de médiation thérapeutique (activités diverses) - Utilisation des techniques de communication spécifiques à la prise en charge des enfants, des adolescents et des différentes pathologies (troubles névrotiques, psychotiques, autistiques...) - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle - Transmissions orales médecin et équipe infirmière - Réunion de synthèse médicale (Mardi) - Réunion d'équipe (Vendredi AM)
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité,...) - Échanges avec le Cadre de santé - Échanges avec l'équipe pluri professionnelle - Échanges avec les psychologues - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (Mardi) • Réunion d'équipe (Vendredi AM) - Participation aux réunions institutionnelles en particulier quand un apport théorique est à l'ordre du jour
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions instituées sur la structure - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Glossaire • Sources documentaires internes à l'unité de soins • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation du CH sur Bonneval
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<p>Travail en collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les familles ou responsables légaux

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Aide Sociale à l'Enfance - Le Centre départemental de l'enfance - L'Education Nationale - Les psychologues, orthophonistes libéraux - Les Instituts médico éducatifs départementaux - les Unités de soins de pédiatrie départementaux - Les secteurs infanto-juvénile du département - les centres Médico psychopédagogique CMP - Les Centres d'Actions Médico-Social Précoce CAMPS - Le Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile - Les autorités et structures judiciaires (ITEP, ...) - La Protection Maternelle et Infantile - Les médecins libéraux - Les Centres Ressources (CH Bretonneau à Tours- CH Robert Debré) à Paris) - L'APIJ (association de psychiatrie infanto-juvénile d'Henri Faure) - Le Centre d'Information et d'Orientation - La « Parentelle », la « Luciole » - Les associations de Jeunesse et sport - La mairie de Nogent le Rotrou - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse médicale (Mardi) • Dossier patient unique informatisé
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec l'Aide-Soignante - Évaluer les activités en collaboration



Site de Chartres



**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche de
fonction en vigueur)**

Cadre de Santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Begoña SERRANO VEGA – Cadre de santé
(02 37 35 61 46)

**ENTRETIENS AVEC LE
TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant
en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

- Administration d'un traitement injectable à un patient souffrant de troubles psychotiques suivi en ambulatoire
- Participation à l'élaboration d'un projet de soins en collaboration avec l'équipe pluri- disciplinaire et le réseau dans le but d'assurer la transition entre la prise en charge hospitalière et la sortie du patient vers un autre environnement
- A partir des entretiens infirmiers, soutenir les stratégies d'adaptation du patient pour l'aider à affronter les difficultés rencontrées, les risques de rechute

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation / Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Situation d'accueil • Entretiens infirmiers* • Soins à domicile • Activités thérapeutiques • Entretiens médicaux • Entretiens familiaux* (situation très ponctuelle) • Transmissions orales • Réunion d'équipe • Réunion de synthèse au Centre Psychiatrique du Coudray • Réunion clinique • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Agendas électroniques <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (**après accord du tuteur de stage)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'entretien médical - Participation / Réalisation au projet de soins dans un contexte de pluri-professionnalité et tenant compte du consentement du patient - Conception de propositions de soins tenant compte du projet de service - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluri-disciplinaire - Participation et conduite d'entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet, documents autres. - Réalisation du recueil de données avec le patient <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation Entretiens infirmiers* • Injection intra musculaire • Surveillance des constantes • Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>médicaments*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins à domicile • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Co-animation d'ateliers dans le cadre du Centre d'accueil Thérapeutique à temps partiel : chant, jeux de société, gymnastique, groupes de parole, atelier mosaïque,... • Accompagnement lors des sorties thérapeutiques <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Agendas électroniques • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives, sommeil...)</p> <p>- Utilisation des programmes « PACT » et « Équilibre »</p> <p>- Travail de coordination avec les partenaires qui concourent au bien-être des patients (intervenants à domicile, institution d'accueil...)</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives, sommeil...)</p> <p>- Travail en collaboration avec la diététicienne</p> <p>- Préparation du semainier avec le patient</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Échanges avec la psychologue</p> <p>- Animation d'activités à visée de médiation thérapeutique (activités diverses)*</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle</p> <p>- Transmissions orales médecin et équipe infirmière</p> <p>- Réunion d'équipe</p> <p>- Réunion de synthèse au Centre Psychiatrique du Coudray</p> <p>- Réunion clinique</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure...)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec les infirmiers - Échanges avec le cadre de santé - Échanges avec l'assistante de service sociale - Échanges avec les médecins - Échanges avec la psychologue - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé <li style="padding-left: 20px;">Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'équipe • Réunions de synthèse au Centre Psychiatrique du Coudray • Réunions cliniques • Réunions de secteur • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins - Échanges cliniques proposés par les médecins - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de bibliographie • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions « partenariat réseau », médical, infanto-juvénile, social et judiciaire - Travail en collaboration avec l'unité d'hospitalisation et l'Hôpital de jour du même pôle - Travail en collaboration avec la PASS (Passerelle d'accès aux soins de santé) et le RASSEL (Réseau d'Accès aux Soins de Santé d'Eure et Loir) - Travail en collaboration avec le mandataire judiciaire du CH Henri EY - Échanges avec l'équipe intersectorielle des urgences psychiatriques et des équipes du Centre Hospitalier Louis Pasteur - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion d'équipe • Réunion de synthèse au Centre Psychiatrique du Coudray • Réunion clinique • Compte rendu de réunion • Fiche de liaison* <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Explication à un autre étudiant des missions et de l'organisation des

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	dispositifs CMP et CATT - Encadrement d'autres étudiants ou stagiaires pendant un soin sous la supervision d'un professionnel



Site de Lucé



D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des Soins
et la fiche de fonction en
vigueur)

Cadre de Santé de l'unité de soins

NOM

Begona SERRANO VEGA - Cadre de Santé

COORDONNÉES

(02 37 91 51 86
06 75 92 28 08)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la
disponibilité de l'étudiant
en soins infirmiers et des Tuteurs (Annexe III art 6 référentiel
de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Participation à l'élaboration d'un projet de soins en
collaboration avec l'équipe pluri- disciplinaire
dans le but d'assurer la transition entre la prise en charge
hospitalière et la sortie du patient vers
un autre environnement

→ Mise en œuvre d'activités thérapeutiques concourant à
l'autonomie du patient souffrant de Troubles psychiques

→ Réalisation d'entretien infirmier à visée thérapeutique et de
soutien auprès de patient
hospitalisé à la journée

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion mensuelle soignants/soignés, • Réunion de supervision clinique bimensuelle (jeudi), • Réunions de secteurs, • Mini-synthèse médicales. • Activités de soins suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Repas thérapeutiques, - Activités thérapeutiques, - Transmissions orales et écrites, - Visites à domicile (peu fréquentes). • Entretiens infirmiers*, • Entretiens médicaux, • Entretiens familiaux (peu fréquents). - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Référence infirmière • Dossier patient unique informatisé • Ressources documentaires interne à l'unité <p>(*Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler par référence infirmière, - Observation/Participation à l'entretien médical, - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité, - Assurer la traçabilité du projet de soins dans le dossier patient unique informatisé, - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et d'équipe pluridisciplinaire, - Pratiquer des entretiens infirmiers*, - Participer aux entretiens avec l'assistante sociale. <p>(*Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital - Animation d'un espace de convivialité - Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives, hygiène corporelle et alimentaire...), collaboration avec le réseau - Participation aux repas thérapeutiques*** <p>(*** selon les objectifs de stage de l'étudiant)</p>
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des constantes physiologiques, - Injection intramusculaire, - Éducation/accompagnement/surveillance :

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • préparation du semainier • surveillance de la prise des médicaments • observation de l'efficacité du traitement et des effets secondaires possibles (semainiers...), <p>- Visites à domicile (peu fréquentes),</p> <p>- Entretiens infirmiers,</p> <p>- Accompagnement du patient pour effectuer des démarches (administratives, médicales...),</p> <p>- Activités thérapeutiques en collaboration avec l'infirmier, l'ergothérapeute...,</p> <p>- Création d'activités thérapeutiques.</p> <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référence infirmière, • Traçabilité dossier patient unique informatisé, • Ressource documentaire interne à l'unité, • Planification des soins et des activités, • Transmissions orales et écrites, • Réunions pluri-professionnelles.
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient,</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives...),</p> <p>- Activités thérapeutiques spécialisées pour l'éducation et la prévention</p> <p>- Travail en collaboration avec le réseau (CPAM, Elan 28, CESEL....).</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient,</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers,</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient,</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné,</p> <p>- Échanges avec la psychologue lors de la régulation et la supervision d'équipe pluri-professionnelle,</p> <p>- Animation d'activités à visée de médiation thérapeutique,</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle,</p> <p>- Participation à la réunion mensuelle soignants/soignés,</p> <p>- Animation d'un espace de convivialité,</p> <p>- Participation aux repas thérapeutiques.</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Échanges avec les différents membres de l'équipe pluri-professionnelle,</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec le Cadre de santé, - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé, - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion équipe/cadre (jeudi matin) • Réunion clinique bimensuelle (jeudi matin), • Réunions intra/extra hospitalier, • Transmissions orales.
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'ensemble des réunions de l'unité de soins - Échanges cliniques proposés par les médecins (entretiens médicaux, mini-synthèses...), - Échanges avec les différents professionnels intervenant dans la prise en charge du patient. - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet, • Ressource documentaire interne au service, • Centre de documentation du CH Henri EY à Bonneval.
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec les équipes de CMP, les équipes intra-hospitalières et les membres du réseau médico-socio-éducatif, - Travail en collaboration avec le mandataire judiciaire, - Contacts avec les familles ou responsables légaux. - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé, • Échanges pluri-professionnels, • Réunions de secteurs, • Réunions d'organisation soignante (lundi matin), • Planification des soins et des activités.
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>Suivant le niveau de formation de l'étudiant, il peut être amené auprès d'un autre stagiaire à prendre en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présentation de la structure • la présentation des outils du service • l'encadrement lors des soins



Site du Coudray



MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé du pôle chartrain à 9h30

Salle de réunion du Centre Psychiatrique du Coudray
Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage

REPAS

L'étudiant doit apporter son repas.
Une salle de pause est prévue à cet effet

HORAIRES

Horaires du matin : 6h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de nuit : 21h00 – 07h00

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE

Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction (en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Anne DE BRYE – Cadre de santé
(02 37 88 75 19)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Réaliser des soins à un patient hospitalisé en psychiatrie admis en chambre d'isolement

→ Élaboration d'un projet de soins concourant à la réinsertion d'un patient hospitalisé sous contrainte

→ Entretien infirmier à visée thérapeutique auprès d'un patient souffrant de troubles psychiques

→ Etablir une communication adaptée avec une personne délirante

→ Entretien infirmier à visée d'évaluation clinique pour un patient hospitalisé pour des troubles psychiques

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* • Entretiens médicaux • Entretiens familiaux* • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'entretien médical - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et des staffs - Réalisation Entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet. <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Participation/réalisation à la toilette - Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre d'isolement (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale) - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques et conduites addictives)
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • De la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments • Injection intra musculaire • Prélèvements veineux Pose et surveillance de perfusion (peu fréquent) • Glycémie capillaire • ECG • Réalisation et réfection de pansements • Surveillance des constantes • Réalisation Entretiens infirmiers* • Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital • Accompagnement du patient avec un infirmier pour

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<p>effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations)</p> <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques)</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>- Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels • Échanges cliniques proposés par les médecins <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Assistant(e) de service social, Mandataire judiciaire, Éducateurs spécialisés) <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Planification murale • Fiche de liaison* <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>- Évaluer les activités en collaboration*</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**NOM DE LA STRUCTURE**

**Centre d' évaluation et
Dispositif d'Accueil
Permanent**

CEDAP :**Hôpital Louis Pasteur****Pôle Chartrain****SITUATION GÉOGRAPHIQUE**

Urgences du Centre Hospitalier Louis Pasteur
4 rue Claude Bernard - 28630 Le Coudray

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

- Consultations d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour les patients admis et hospitalisés aux urgences de Centre Hospitalier Louis Pasteur
- Prise en charge des patients présentant des troubles psychiatriques dans les unités d'hospitalisation du Centre Hospitalier Louis Pasteur
- Soins aux victimes, prises en charges précoces des traumatismes psychiques
- Activités de consultations
- Liaisons avec les autres structures de soins le secteur médico-social
- Liaison avec le pôle pénitentiaire

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- Médecins psychiatres,
- Infirmier(e)s,
- Psychologue,
- Assistante médico-administrative,
- Cadre de santé

CONTACT

Sandrine HAYO, Cadre supérieur de santé
(02 37 88 75 24)
Anne DE BRYE, Cadre de santé (02 37 88 75 19)
Équipe infirmière (02 37 30 30 30 (Bip 316/317) ou
(DECT 77241)
Secrétariat médical (02 37 30 32 88)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé de l'inter-pôle chartrain à 9h30
Salle de réunion du Centre Psychiatrique du Coudray
Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage

REPAS

Possibilité de se rendre au self du Centre Hospitalier Louis Pasteur (1er étage)
ou d'apporter son repas.
3 horaires possibles en fonction de l'effectif infirmier journalier

HORAIRES

09h00 – 16h40 ou 10h50 – 18h30 ou 10h00 - 17h40
(dont 40 mn de repas)

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
TENUE VESTIMENTAIRE	Tenue professionnelle réglementaire exigée
MODALITÉS D'ENCADREMENT	
MAITRE DE STAGE/TUTEUR DE STAGE	
(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)	
NOM	Anne DE BRYE –Cadre de santé
COORDONNÉES	(02 37 88 75 19)
Entretiens avec le tuteur	Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)
SITUATIONS DE SOINS CLÉS	<p>→ Entretien infirmier à visée d'évaluation clinique pour un patient hospitalisé aux urgences pour des troubles psychiques</p> <p>→ Entretien familial en collaboration avec le médecin dans le cadre de l'hospitalisation sous contrainte d'un patient présentant un syndrome délirant</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins synthétique - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* • Entretiens médicaux en binôme avec l'infirmier(e) référente • Entretiens familiaux* • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels • Échanges avec les équipes soignantes des Hôpitaux de Chartres • Contacts téléphoniques avec les équipes de secteur du Centre Hospitalier Henri EY - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier des Hôpitaux de Chartres • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Cahier « Transmissions Patients » • Utilisation du Logiciel « Cariatides + » (en présence infirmière) <p>(* Selon le niveau d'acquisition de l'étudiant</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Travail en référence infirmière/patient - Participation à l'entretien médical - Évaluation du projet de soins lors des transmissions orales - Réalisation Entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet du Centre Hospitalier Henri EY et des Hôpitaux de Chartres <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant et après validation de l'équipe)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec les équipes des unités de soins de Louis Pasteur dans une logique de prise en charge globale de la personne soignée - Participation aux informations dans le cadre de l'éducation à la santé du patient - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Procédures d'hygiène et de sécurité des hôpitaux de Chartres
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration des médicaments (dans les états d'agitation prioritairement)* - Surveillance des effets secondaires des médicaments* prescrits par le psychiatre en collaboration avec les équipes du Centre Hospitalier Louis Pasteur (suivi de liaisons) - Réalisation* en conformité avec les protocoles de soins du CH Louis Pasteur :

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Surveillance des constantes (peu fréquent) • Réalisation Entretiens infirmiers* • Participation Entretiens médicaux en binôme avec l'infirmièr(e) référente • Participation aux entretiens avec la psychologue et échanges cliniques <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du Dossier de CH Louis Pasteur et des transmissions ciblées • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant et après validation de l'équipe)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Pas de programme d'éducation thérapeutique initiés au sein de l'unité de soins</p> <p>- Conseils éducatifs et préventifs donnés au patient selon la situation clinique et les thérapeutiques mises en œuvre</p>
<p>6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données à partir de l'entretien avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Utilisation des techniques de communication spécifiques à l'urgence et à la crise en santé mentale</p> <p>- Transmissions orales d'équipe pluri-professionnelle</p> <p>- Transmissions orales médecin et infirmier référent</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant et après validation de l'équipe)</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Échanges avec le Cadre de santé et/ou tuteur de stage</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Traçabilité sur le « cahier transmissions-patients »</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>- Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges pluri-professionnels • Échanges cliniques proposés par les médecins <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<p>- Travail en référence infirmière/patient (coordination de la prise en charge)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec les équipes pluri-professionnelles des Hôpitaux de Chartres - Contacts téléphoniques avec les équipes de secteur du Centre Hospitalier Henri EY - Contacts avec les différents acteurs du réseau médico-socio-éducatif et judiciaire - Contacts avec les familles ou responsables légaux - Travail en collaboration avec les admissions du Centre Hospitalier Henri EY - Travail en collaboration au sein de l'unité avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Psychologue • Assistante médico-administrative • Médecin • Cadre de santé - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé du Centre Hospitalier Henri EY • Dossier patient des Hôpitaux de Chartres • Échanges pluri-professionnels • Transmissions orales • Le « cahier transmissions-patients » • Ressources documentaires législatives (loi d'hospitalisation sous contrainte)
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<p>A ce jour, pas de situations apprenantes permettant de développer cette compétence.</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



**Unité d'Hospitalisation en
Psychiatrie**

Pôle Chartrain

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

Centre Psychiatrique du Coudray
1 rue des Venelles
28630 Le Coudray

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Unité d'admission en soins psychiatriques accueillant des personnes en hospitalisation complète sous trois modalités d'admission : libre, sur demande d'un tiers en situation de péril imminent, sur décision du représentant de l'Etat ou de l'autorité judiciaire.

Le suivi médical est assuré par le médecin et une équipe pluridisciplinaire.

Les personnes sont hospitalisées pour une durée de deux à quatre semaines parfois plus. L'unité accueille des personnes souffrant de décompensation psychotique, de troubles de l'humeur, de troubles anxio-dépressifs et des personnalités border-line.

**COMPOSITION DE
L'ÉQUIPE DE JOUR**

Médecins
Psychologues
Cadre de santé
Infirmier(e)s DE
Assistant(e) de service social
Aides-soignants
Assistants médico-administratives
Agents des services hospitaliers

CONTACT

Sandrine HAYO, Cadre supérieur de santé (02 37 88 75 24)
Catherine CARDOSO, Inf. F.F de Cadre de santé (02 37 88 75 07)
L'équipe infirmière (02 37 88 75 52)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé du pôle chartrain à 9h30
Salle de réunion du Centre Psychiatrique du Coudray

Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage

REPAS

L'étudiant doit apporter son repas.
Une salle de pause est prévue à cet effet

HORAIRES

Horaires du matin : 06h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de nuit : 21h00 – 07h00

TENUE VESTIMENTAIRE

Port de la tenue professionnelle obligatoire

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE**

STAGE

(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur des soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM Catherine CARDOSO – Inf. F.F de Cadre de santé
COORDONNÉES (02 37 88 75 07)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

- Réaliser des soins à un patient hospitalisé en psychiatrie admis en chambre d'isolement
- Élaborer un projet de soins avec l'équipe pluridisciplinaire concourant à la prise en charge globale du patient
- Participer à des entretiens infirmiers à visée thérapeutique auprès d'un patient
- Participer à des médiations thérapeutiques afin de favoriser la socialisation et évaluer l'autonomie du patient

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* • Entretiens médicaux** • Entretiens familiaux* • Réunion de synthèse hebdomadaire le jeudi après-midi (1 semaine sur 2 avec le CMP) • Transmissions orales • Staff médical journalier • Réunion clinique (en fonction des besoins) • Échanges pluri-professionnels - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins via Cariatide <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (** après accord du tuteur de stage et du consentement du patient)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'entretien médical** - Participation/Réalisation au projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse et des réunions cliniques - Réalisation Entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet. <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (** après accord du tuteur de stage et du consentement du patient)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Stimulation, accompagnement voire participation à la toilette - Mise en œuvre d'activités qui concourent au bien-être et au confort du patient - Animation en collaboration avec l'animatrice d'activités thérapeutiques - Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre d'isolement (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale)* ** - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et pharmacologie, conduites addictives....) <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant) (** après accord du tuteur de stage)</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments* - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire • Injections intra veineuses (peu fréquent), sous cutanées • Prélèvements veineux Pose et surveillance de perfusion • ECG • Glycémie capillaire • Administration de lavements • Réalisation et réfection de pansements • Surveillance des constantes • Test Mini mental score en collaboration avec le médecin • Réalisation Entretiens infirmiers* • Soins en situation de crise psychique • Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital • Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) • Accompagnement lors de sorties thérapeutiques (avec un animateur et/ou un soignant) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins informatisée • Transmissions orales • Réunion clinique (en fonction des besoins) • Réunion de synthèse (Jeudi Après-midi) tous les 15 jours avec le CMP • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et pharmacologie, conduites addictives...) - Utilisation (avec un infirmier) d'outils pédagogiques qui concourent à l'éducation thérapeutique du patient (programme PACT, jeu des couleurs)
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Réalisation Entretiens infirmiers* - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné - Réalisation à des activités à visée de médiation thérapeutique - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Participation à la « Réunion infirmière » (1 fois par mois) - Utilisation du cahier de bord - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse (Jeudi Après-midi) • Transmissions orales • Réunions cliniques (selon les besoins) • Échanges pluri-professionnels
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse (Jeudi Après-midi) • Transmissions orales • Réunions cliniques (selon les besoins) • Échanges pluri-professionnels • Participation à des conférences organisées ponctuellement dans le cadre du projet de service • Échanges cliniques proposés par les médecins - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Participation aux entretiens réalisés l'équipe pluridisciplinaire • Travail en collaboration avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire • Contacts hebdomadaires avec le Centre Médico Psychologique et hôpital de jour du secteur • Travail en collaboration avec les autres membres du réseau de soins, du réseau judiciaire et médico-social - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Après-midi) • Planification informatisée • Fiche de liaison* <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec l'Aide-soignant - Évaluer les activités en collaboration* - Encadrer un étudiant infirmier nouvellement arrivé <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



**Unité Thérapeutique de
Réadaptation**

Pôle Chartrain

**SITUATION
GÉOGRAPHIQUE**

Centre Psychiatrique du Coudray
1 rue des Venelles
28630 LE COUDRAY

**MISSIONS ET PUBLIC
ACCUEILLI**

Service d'hospitalisation complète, qui accueille les patients stabilisés de 16 à 65 ans présentant tout type de pathologie psychiatrique en phase chronique nécessitant un moyen séjour. Cette unité développe particulièrement : les demandes éducatives, la réadaptation psychosociale et recherche activement une potentialité de réinsertion. Le mode d'hospitalisation doit être, de préférence, libre car l'engagement du patient dans la demande de réinsertion est vitale pour son succès.

**COMPOSITION DE L'ÉQUIPE
DE JOUR**

- Médecins
- Cadre de santé
- Assistantes médico-administratives
- Assistant(e) de service social
- Psychologue
- Ergothérapeutes
- Infirmier éducateur sportif
- Infirmier(e)s
- Aides-soignants
- Agents des services hospitaliers
- Moniteurs-éducateurs
- Aides médico-psychologiques

CONTACT

Christine SOREAU, Cadre supérieur de santé (02 37 88 75 24)
Laëtitia AUGER, Cadre de santé (02 37 88 75 13)
L'équipe infirmière (02 37 88 75 51)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé du pôle chartrain à 9h30
Salle de réunion du Centre Psychiatrique du Coudray
Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage

REPAS

L'étudiant doit apporter son repas.
Une salle de pause est prévue à cet effet

HORAIRES

Horaires du matin : 6h35 – 14h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de l'après-midi : 13h45 - 21h15 (dont 40 mn de repas)
Horaires de nuit : 21h00 – 07h00

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue professionnelle exigée

**MODALITÉS
D'ENCADREMENT**

**MAÎTRE DE STAGE/TUTEUR
DE STAGE**

(Dans le cadre de la délégation
accordée par le Directeur Des
Soins et la fiche de fonction en
vigueur)

Cadre de santé de l'unité de Soins

NOM
COORDONNÉES

Laëtitia AUGER, Cadre de santé
(02 37 88 75 13)

**SITUATIONS DE SOINS
CLÉS**

- Élaboration d'un projet de soins concourant à la réadaptation et la réinsertion d'un patient souffrant d'une pathologie chronique
- Entretien infirmier à visée thérapeutique
- Activité thérapeutique individuelle ou en groupe comme médiateur du soin

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* • Entretiens médicaux • Entretiens familiaux* • Réunion de synthèse (Jeudi Après-midi) • Transmissions orales et écrites • Échanges pluri-professionnels • Visites à domicile - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Référence infirmière et aide-soignant (trinôme) • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins • Tableau d'organisation des activités <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observations et participations à l'entretien médical - Participation/Réalisation du projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité - Évaluation du projet de soins lors des réunions de synthèse - Réalisation Entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet - Travailler par référence infirmière et référence aide-soignant (trinôme) - Assurer la traçabilité du projet de soins dans le dossier patient unique informatisé - Pratiquer des entretiens avec d'autres professionnels (éducateurs, assistants de service social, aides-soignants, aides médico-psychologiques...) <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Participation/réalisation à la toilette - Soins quotidiens prodigués auprès d'un patient hospitalisé en chambre d'isolement (conformément au protocole réglementaire et à la prescription médicale) - Apaisement - Surveillance des régimes alimentaires - Surveillance Hydratation – Élimination - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • De la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments • Injection intra musculaire • Prélèvements veineux pose et surveillance de perfusion (peu fréquent)

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> ● Glycémie capillaire ● ECG ● Administration de lavements ● Réalisation et réfection de pansements ● Surveillance des constantes ● Réalisation Entretiens infirmiers* ● Accompagnement du patient dans l'enceinte de l'hôpital ● Accompagnement du patient avec un infirmier pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations) ● Accompagnement lors de sorties thérapeutiques ● Mise en œuvre d'activités à visée thérapeutique selon le projet de soins du patient ● Education/Accompagnement/Surveillance de la préparation de la prise de médicaments et de la surveillance du traitement (efficacité, effets indésirables) ● Visites à domicile (dans le cadre de la préparation à la sortie) et relais avec le CMP <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier patient unique informatisé ● Référence infirmière ● Ressource documentaire interne à l'unité ● Planification de soins cariatides et planification des activités ● Transmissions orales ● Synthèse ● Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation, neuroleptiques, conduites addictives)</p> <p>- Travail en collaboration avec le réseau</p> <p>- Activités thérapeutiques spécialisées pour l'éducation et la prévention</p>
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers*</p> <p>- Participation aux échanges informels avec le patient</p> <p>- Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Animation d'activités à visée de médiation thérapeutique*</p>
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<p>- Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...)</p> <p>- Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réunions de synthèse (Jeudi Après-midi) ● Transmissions orales et écrites

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges pluri-professionnels (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'ensemble des réunions proposées dans l'unité - Échange avec différents professionnels intervenants dans la prise en charge Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité • Participation aux entretiens réalisés par les professionnels suivants (Assistant social, Ergothérapeute, Educateurs) • Contacts avec le Centre Médico Psychologique, HDJ, MAR et autres membres du réseau de soins ou partenaires médico-sociaux - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges pluri-professionnels • Réunions de synthèse (jeudi après-midi) • Planification • Fiche de liaison* (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collaboration avec les autres professionnels - Évaluer les activités en collaboration* (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)



Site de Morancez



DE STAGE

(Dans le cadre de la délégation accordée par le Directeur Des Soins et la fiche de fonction en vigueur)

Cadre de santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Jean-Sébastien PERRIER – Cadre de santé
(02 37 30 39 83)

ENTRETIENS AVEC LE TUTEUR

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de l'étudiant en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de formation)

SITUATIONS DE SOINS CLÉS

→ Entretien infirmier à visée thérapeutique auprès d'un patient souffrant de troubles dépressifs

→ Animation d'activités thérapeutiques auprès de patients présentant une perturbation de l'estime de soi

→ Élaboration en équipe pluridisciplinaire d'un projet de soins pour une patiente présentant des troubles du comportement alimentaire

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation/Réalisation démarche de soins - Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir : <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers* (soutien, à visée psychothérapeutique, familial, à visée éducative...) • Activités thérapeutiques • Entretiens médicaux • Entretiens familiaux* • Staffs cliniques • Réunion de synthèse (Jeudi AM) - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Staff clinique et réunion de synthèse • Échanges pluri-professionnels <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la pertinence et cohérence des actions de soins et du projet de soins lors des réunions de synthèse et des staffs - Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité et tenant compte du consentement du patient - Réalisation Entretiens infirmiers* - Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet. <p>(* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du recueil de données avec le patient - Entretien de l'environnement proximal de la personne soignée - Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital - Surveillance des régimes dans le cadre des troubles alimentaires - Animation d'un espace de convivialité - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation et neuroleptiques, conduites addictives, sommeil...)
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la préparation, de l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments* - Réalisation* : <ul style="list-style-type: none"> • Activités thérapeutiques de groupe (repas thérapeutique, techniques de résolution de problèmes, relaxation, sport...) • Activités thérapeutiques individuelles (activité socio esthétique, massage...) • Prélèvements veineux Pose et surveillance de perfusion intra veineuses

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES	
	<ul style="list-style-type: none"> • Glycémie capillaire • ECG • Surveillance des constantes • Réalisation Entretiens infirmiers* • Soins en situation de crise psychique • Surveillance sommeil - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins murale • Transmissions orales • Synthèse (Jeudi AM) • Échanges pluri-professionnels (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)	
N°5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	- Réalisation du recueil de données avec le patient - Informations dans le cadre de l'éducation à la santé (alimentation, neuroleptiques et alimentation, conduites addictives, sommeil) - Utilisation (avec un infirmier) d'outils pédagogiques qui concourent à l'éducation à la santé du patient (Jeu Eduktasante)	
N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	- Réalisation du recueil de données avec le patient - Réalisation Entretiens infirmiers* - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Réalisation d'activités à visée de médiation thérapeutique (médiation corporelle, sport, ...)*	
N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	- Utilisation et développement des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité, procédure inventaire...) - Transmission des évènements indésirables à l'équipe - Échanges avec le cadre de santé - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Évaluation du projet de soins lors des : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de synthèse et staff (Jeudi AM) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels - Utilisation de l'outil suivant : - Réunion de régulation de service - Cahier « Transmissions équipe »	b
N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	- Participation à : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse et staff (Jeudi AM) • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels • Échanges cliniques proposés par les médecins • Ressources documentaires 	

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES	
	Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Agence de presse Médicale, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...) • Accès au centre de documentation 	
N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes	<ul style="list-style-type: none"> • Participation/Réalisation démarche de soins dans un contexte de pluri professionnalité et de continuité • Travail en collaboration avec Assistant(e) de service social, Psychomotricienne, Diététicienne, Psychologue... • Contacts avec les Centres Médico Psychologique de secteur, les urgences psychiatriques - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé (Résumé de soins) • Échanges pluri-professionnels • Réunion de synthèse (Jeudi Après-midi) • Planification murale 	
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	- Travail en collaboration avec l'Aide-Soignante - Évaluer les actions en collaboration* (* selon le niveau d'acquisition de l'étudiant)	

CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

NOM DE LA STRUCTURE



Centre médico-psychologique
Hôpital de jour
Unité d'hospitalisation

Pôle addictologie

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Domaine de Gourdez
129 rue de Chartres
28630 MORANCEZ

MISSIONS ET PUBLIC ACCUEILLI

- Prise en charge des personnes présentant un abus ou une dépendance addictive (surveillance du sevrage, séjour de réflexion par rapport à une problématique addictive)
- Accueil de personnes présentant une co-addiction à l'alcool : polytoxicomanes stabilisés par rapport à l'usage de produits illicites, un tabagisme, une addiction sans produit, une dépendance aux médicaments
- Accompagnement de l'entourage, groupes de parole
- Participation au réseau de prévention primaire : CPAM, CICAT, CESEL, SPIP...

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE JOUR

- Cadre de santé
- Infirmier(e)s
- Médecins
- Psychologues
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Assistant(e) de service social
- Assistantes médico-administratives
- Agents des services hospitaliers
- Infirmier éducateur sportif
- Éducateur spécialisé

CONTACT

Christiane BARBIER, Cadre supérieur de santé (02 37 44 76 45)
Marie-josé Laly, Cadre de santé (02 37 30 39 63)
L'équipe infirmière (02 37 30 39 72 (CMP / Hôpital de jour)
(02 37 30 39 62 (Hospitalisation complète)
Secrétariat (02 37 30 39 70 (CMP / Hôpital de jour)
(02 37 30 39 60 (Hospitalisation complète)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Accueil commun par un cadre de santé du pôle chartrain à 9h30
Salle de réunion du Centre Psychiatrique du Coudray
Chaque étudiant est ensuite accompagné dans l'unité de soins où il réalise son stage.

A prévoir midi et soir

REPAS A l'Hôpital de jour, possibilité de participer aux repas thérapeutiques (à définir au début du stage avec le tuteur de stage)

HORAIRES

Unité d'hospitalisation : 06h35 / 14h15 – 13h45 / 21h25
Hôpital de jour : 9h00 – 16h30 (dont 30 min de repas)

TENUE VESTIMENTAIRE

CMP/ HDJ : Tenue civile avec port de badge
Unité d'hospitalisation : Port de la tenue professionnelle réglementaire

MODALITÉS D'ENCADREMENT

**MAÎTRE DE
STAGE/TUTEUR DE
STAGE**

**(Dans le cadre de la
délégation accordée
par le Directeur Des
Soins et la fiche
de fonction en
vigueur)**

Cadre de Santé de l'unité de soins

NOM
COORDONNÉES

Marie-josé Laly – Cadre de santé
(02 37 30 39 63)

**ENTRETIENS AVEC
LE TUTEUR**

Conformément à la réglementation en vigueur et à la disponibilité de
l'étudiant
en soins infirmiers et des tuteurs (Annexe III art 6 référentiel de
formation)

**SITUATIONS DE
SOINS CLÉS**

- Transmissions des soins infirmiers et animation d'une réunion de synthèse à propos d'un patient hospitalisé en addictologie
- Surveillance de l'apparition des premiers symptômes du sevrage alcoolique chez un patient hospitalisé
- Apprécier la dynamique familiale au regard de la problématique posée par l'addiction du patient

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
<p>N°1 - Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</p>	<p>- Recueil des informations adapté aux besoins de la personne et échanges cliniques à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens infirmiers • Entretiens médicaux • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>- Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité
<p>N°2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers</p>	<p>- Conception du projet de soins en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire</p> <p>- Évaluation du projet de soins lors des transmissions et réunion de synthèse</p> <p>- Réalisation Entretiens infirmiers après accord du tuteur de stage</p> <p>- Information auprès du patient relative au contrat de soins et au respect du règlement intérieur</p> <p>- Consultation des sources documentaires suivantes : classeurs protocoles, classeur « certificats et procédures », documentation intranet (AES, douleur, chute).</p>
<p>N°3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<p>- Réalisation du recueil de données avec le patient</p> <p>- Animation d'un espace de convivialité</p> <p>- Mise en œuvre d'activités qui concourent au maintien de l'élan vital</p> <p>- Participation aux repas thérapeutiques sur objectif</p> <p>- Entretien des locaux et du linge</p> <p>- Stimulation pour les soins d'hygiène</p>
<p>N°4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	<p>- Réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injection intra musculaire Glycémie capillaire • Surveillance du sevrage physique (surveillance des constantes, de l'hydratation et de la conscience) • Contrôle par éthylotest et bandelette urinaire • Réalisation de la préparation, l'administration et de la surveillance des effets secondaires des médicaments et efficacité du traitement • Entretiens infirmiers • Accompagnement du patient avec un infirmier et/ou éducateur spécialisé pour effectuer des démarches à l'extérieur de l'unité de soins (administratives, domicile, consultations CMP et HJ). • Accompagnement lors de sorties thérapeutiques avec les infirmiers et/ou un éducateur sportif) • Animation d'ateliers thérapeutiques (exemples : cuisine thérapeutique, écriture, atelier sens...) • Co-animation Groupe de paroles (exemple : affirmation de soi...) • Participation Activité sport <p>- Utilisation des outils suivants :</p>

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
	<ul style="list-style-type: none"> • Traçabilité dossier patient unique informatisé • Ressource documentaire interne à l'unité • Planification de soins • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels
<p>N°5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de données avec le patient - Utilisation (avec un infirmier) d'outils pédagogiques qui concourent à l'éducation à la santé du patient - Utilisation d'outils audio-visuels à visée éducative et préventive
<p>N°6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de données avec le patient - Réalisation Entretiens infirmiers - Participation aux échanges informels avec le patient - Échanges et analyse des interactions relationnelles soignant/soigné - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Participation à des activités à visée de médiation thérapeutique (Tennis de table, marche, ergothérapie, peinture,...)
<p>N°7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des ressources documentaires réglementaires (circuit médicament, protocoles qualité...) - Traçabilité sur le dossier patient unique informatisé - Transmissions orales
<p>N°8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</p>	<p>Participation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de synthèse • Transmissions orales • Échanges pluri-professionnels <p>Utilisation des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intranet (Hospimédia, site du CH Henri Ey, accès aux protocoles et procédures...)
<p>N°9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination du parcours patient avec le Centre Médico Psychologique et autres membres du réseau de soins et l'unité d'hospitalisation complète et l'Hôpital de Jour - Travail en collaboration avec les professionnels suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Infirmiers • Assistant(e) de service social • Ergothérapeute • Psychomotricienne • Psychologue • Assistante médico-administrative • Médecin • Éducateur spécialisé - Utilisation des outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier patient unique informatisé • Échanges et réunions pluri-professionnels • Transmissions orales

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
N°10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation	- Accueil et accompagnement d'un nouvel étudiant